



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Evaluation finale du Programme Conjoint Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix en République Centrafricaine

(Bangui, Bambari, Bossangoa, Bria et Kaga-Bandoro)

Type de contrat : SSA – International & SSA National

Rapport de démarrage

Date du rapport	Janvier 2019
Numéro de la version	Final
Evaluateurs	Serge Eric Yakeu Djiam (CE) , <i>Consultant International (Chef d'équipe)</i> Boniface NZonikoua (PhD) , <i>Consultant National</i>
Gestionnaire de l'évaluation	N'GBARAMOU Jean-Jacques Anderson
Spécialiste Régional de l'évaluation	Cyuma MBAYIHA
Contact	ONU Femmes Centrafrique

07 janvier 2020

SOMMAIRE

ACRONYMES ET ABBRÉVIATIONS	iii
1. INTRODUCTION	1
1.1. Contexte pays.....	1
1.2. Description du Programme conjoint.....	4
1.3. Théorie de changement.....	6
2. BUT ET OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION	8
2.1. But de l'évaluation.....	9
2.2. Objectifs de l'évaluation	9
2.3. Portée et utilisation de l'évaluation	9
3. ANALYSE DES QUESTIONS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION	9
4. MÉTHODOLOGIE	10
4.1. Cadre et approche méthodologique	10
4.2. Etapes méthodologiques	10
4.2.1. Phase de démarrage.....	10
4.2.2. Collecte des données et présentation préliminaires des principaux constats	11
4.2.3. Analyse et production du rapport préliminaire, et finalisation du rapport final d'évaluation	13
4.3. Limites de l'évaluation	14
5. LIVRABLES ATTENDUS	14
6. PLAN DE TRAVAIL	15
7. GESTION DE L'ÉVALUATION	15
7.1. Rôles et responsabilités des consultants.....	15
7.2. Rôles et responsabilités du groupe de référence.....	15
ANNEXES	16
Annexe 1 : Termes de Références.....	16
Annexe 2 : Cadre des résultats du PDF	21
Annexe 3 : Liste des documents consultés	26
Annexe 4 : Liste des personnes consultées durant la phase de démarrage.....	28
Annexe 5 : Calendrier détaillé de la mission	29
Annexe 6 : Outils de collecte des données primaires.....	30
Annexe 7 : Matrice d'évaluation	37
Annexe 8 : Profils des Consultants	43

ACRONYMES ET ABBRÉVIATIONS

ACDES	: Association Centrafricaine pour le Développement Economique et Social
AFEB	: Association des Femmes Evangéliques de Bossangoa
ANDE	: Agence Nationale pour le Développement de l'Élevage
ACDA	: Agence Centrafricaine pour le Développement Agricole
MDRA	: Ministère du Développement Rural et de l'Agriculture
ANE	: Autorité Nationale des Elections
CLIRA	: Children's Life in Rural Area
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
GDAP	: Groupement pour le Développement Agropastoral
HCR	: Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés
MINASRN	: Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation Nationale
MINPFFPE	: Ministère de la Promotion de Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant
ODD	: Objectifs de Développement Durables
OFCA	: Organisation des Femmes Centrafricaine
ONU Femmes	: L'Entité des Nations Unies pour L'égalité des Sexes et L'autonomisation des Femmes
PFC	: Planète Femmes Centrafricaines
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUAD	: Plan-Cadre des Nations Unies pour le Développement
PPT	: PowerPoint
RCA	: République Centrafricaine
RCPCA	: Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix
RELEFCA	: Réseau pour le Leadership de la Femme en Centrafrique
SUN	: Système des Nations Unies
TdC	: Théorie de Changement
TDRs	: Termes de Références
UNEG	: Groupe d'Evaluation des Nations Unies
UNDAF	: United Nations Development Assistance Framework
WVI	: World Vision International

I. INTRODUCTION

I.1. Contexte pays

1. La République Centrafricaine est confrontée depuis le début des années 1990 à des crises successives d'ordre politique, économique et social aussi bien qu'à des conflits armés qui ont fragilisé les institutions républicaines et le secteur privé, et ont participé à la destruction du peu d'infrastructures économiques et sociales dont le pays dispose ainsi qu'à la détérioration générale du niveau de vie de la population. Les conséquences immédiates de cette situation sont une aggravation de la situation de pauvreté et d'insécurité.

2. Dans ce contexte global de pauvreté, l'inégalité homme-femme s'est considérablement accentuée, et apparaît comme un problème important de développement. En effet, les performances dans le domaine humain en RCA font ressortir clairement des différences notables qui montrent qu'effectivement les femmes sont victimes des inégalités qui les empêchent de jouir des mêmes droits et des mêmes chances. Face à cette situation de déséquilibre social où les femmes payent les lourds tributs, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures visant à redonner confiance à la population en vue de la participation inclusive des hommes et des femmes aux efforts de redressement national.

3. L'adoption d'une politique nationale de promotion de l'égalité et de l'équité en 2005 assortie d'un plan d'action en 2007 s'inscrit dans cette perspective. Cette politique vise l'accès équitable des hommes et des femmes aux conditions et opportunités du développement. En outre, la dimension genre est-elle intégrée dans le Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP II) comme une approche transversale du développement. Au plan international, le Gouvernement a ratifié des traités et des conventions et a souscrit aux divers programmes d'action visant la protection et la promotion de la femme.

Contexte politique

4. En 2015, les Etats membres des Nations Unies se sont rassemblés à New York pour adopter les nouveaux Objectifs de développement durable (ODD) et l'objectif 5 réitère cette obligation « *Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles* » pour accélérer le développement durable. En Centrafrique, malgré l'existence des instruments juridique, le renforcement du cadre juridique et institutionnel et d'une politique en matière de promotion de l'égalité ainsi que leur poids démographique (52% de la population), les femmes restent encore marginalisées au point de ne pas être en mesure de participer de manière soutenue aux processus de prise de décision y compris la consolidation de la paix et le relèvement¹. Pendant la transition politique de 2014-2015, des efforts ont été faits dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 1325 pour une forte représentativité des femmes dans les sphères de décision et à la consolidation de la paix où on a noté 9 Ministres femmes sur 32; 27 Conseillères au Conseil National de Transition sur 135; 2 Ambassadrices, 3 Préfètes sur 16; 3 Sous Préfètes 71; 3 femmes aux postes clés au Ministère des Finances: Directrice Générale des Douanes, Directrice Générale des Impôts et Inspecteur Général des Finances. Toutefois, la violence spécifiquement dirigée contre les femmes s'entend de tous actes de violences dirigées contre le sexe féminin².

5. Le leadership des femmes et leur participation à la vie politique sont partout menacés. Les femmes sont sous-représentées aussi bien comme électrices que dans les fonctions dirigeantes, au sein des assemblées

¹ Loi sur la parité de Novembre 2016. Cette loi sur la parité a été promulgué par le président de la république en 2016.

² Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action national de la résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies et les résolutions connexes en République Centrafricaine.

élues, dans l'administration publique, dans les partis politiques ou encore dans le secteur privé ou le monde universitaire. Et ceci malgré leurs compétences maintes fois démontrées, en tant que leaders et agents du changement, et en dépit de leur droit de participer en toute égalité à la gouvernance politique.

Contexte économique

7. Lors des indépendances, les Constitutions, les lois et règlements ont consacré l'égalité de l'homme et de la femme dans les documents nationaux³. En 2005, des politiques nationales de promotion de l'égalité et de l'équité ont été adoptées par les différents gouvernements⁴. Partout, différentes actions volontaristes ont été engagées pour rattraper le retard accusé par les femmes centrafricaines sur le plan de l'éducation, de la reconnaissance de leurs droits et de leur insertion dans la vie économique et sociale, par rapport aux hommes. Des efforts indéniables ont été accomplis sur le plan de la scolarisation et de l'insertion socio-professionnelle des femmes, mais il faut bien reconnaître que dans la plupart des cas, le sort des femmes jusqu'à ce jour demeure l'objet de légitimes préoccupations⁵.

- i) **Une inégalité de formation devant l'emploi** : Le faible taux de scolarité des filles restreint d'office leur accès à une formation professionnelle de qualité. Dans un pays où le marché du travail reste symbolique, l'opportunité pour la femme de trouver un travail épanouissant et pouvant lui procurer une indépendance économique devient aléatoire. Devant ces handicaps de départ, il ne lui reste plus que le choix de s'adonner aux travaux domestiques et champêtres ou de « faire du commerce », ce qui ne signifie pas non plus grand-chose en termes économiques, car ce vocable recouvre généralement une plongée dans l'informel et dans des activités de survie sans véritable accumulation de capital.
- ii) **Une inégalité dans les revenus** : La majorité des Centrafricains vivent en zone rurale, où la pauvreté sévit. C'est ainsi qu'en milieu rural 81 % des femmes, contre 69 % des hommes, sont affectées par la pauvreté. Dès lors, les femmes courent plus de risque de décéder entre 15 et 49 ans, en raison de la mortalité maternelle liée aux complications de l'accouchement chez les femmes pauvres et des mariages précoces, bien qu'elles aient une espérance de vie moyenne plus élevée que celle des hommes.
- iii) **Des faibles revenus** : Les femmes qui vivent en milieu rural n'ont pratiquement pas de revenus monétaires dignes de ce nom, l'essentiel de leurs activités étant consacré à la fourniture de produits et de services nécessaires à la survie de la famille. Les petites activités de revente de produits agricoles et d'élevage servent à financer des besoins marchands de la famille. En zone urbaine et périurbaine, la femme est devenue de fait le soutien de la famille, quand l'homme confronté au chômage n'assure plus son rôle traditionnel. Malgré cela, les femmes ne peuvent facilement accéder aux prêts bancaires par manque de garanties, ce qui les empêche également d'améliorer ou de développer des activités agricoles et de se procurer des revenus monétaires.

³ Gouvernement de la RCA, Assemblée nationale, Loi 97.013 portant Code de la Famille, articles 254 et suivants, 1997.

⁴ Loi n°06.032 du 27 décembre 2006, portant protection de la femme contre la violence en République centrafricaine, art 1^{er} : La violence spécifiquement dirigée contre les femmes s'entend de tous actes de violences dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.

⁵ Constitution de la République Centrafricaine - 2016- Art 6, paragraphe 3: La protection de la femme et de l'enfant contre la violence et l'insécurité, l'exploitation et l'abandon moral, intellectuel et physique est une obligation pour l'Etat et les autres collectivités publiques. Cette protection est assurée par des mesures et des institutions appropriées de l'Etat et des autres collectivités publiques.

8. De nos jours, il n'y a malheureusement pas d'outils statistiques fiables pour mesurer l'apport des femmes dans la production de la richesse nationale et donc de chiffrer leur contribution à la constitution du PIB. Cependant, du fait de la situation économique difficile du pays, la femme centrafricaine est passée très rapidement du statut de la « fourmi oubliée » à celle d'agent économique de plus en plus important. Elle est présente dans tous les secteurs productifs de l'économie et domine l'économie informelle. C'est elle qui fait vivre en réalité la plus large partie de la population par de petits commerces de produits vivriers, de produits de première nécessité, de vêtements bon marché, etc. Toute cette activité économique est financée en grande partie sur fonds propres, sans crédits bancaires significatifs.

9. Les femmes organisent des formes de solidarité financière associatives à travers des tontines (Kérémba) et diverses formes de structures d'épargne et de crédit, mais il se pose le problème de lignes significatives et structurées de refinancement. Les femmes se battent pour vivre, survivre et faire vivre leurs familles. Puisqu'elles constituent la majorité de la population, l'absence de politique pour accroître leur efficacité économique et sociale, en vue de les sortir de leur statut de fait de « citoyen de seconde zone », est ainsi contre-productive pour l'ensemble du pays.

Contexte social

10. La République centrafricaine reconnaît officiellement la citoyenneté pleine de la femme et l'égalité entre les sexes, conditions essentielles pour une participation effective des femmes au développement économique et social. La réalité montre pourtant de grands déficits. Cependant, le taux de scolarisation des filles reste plus bas que celui des garçons (68 % des femmes sont analphabètes). Ainsi, elles accèdent moins facilement à une formation professionnelle et rencontrent donc de grandes difficultés pour trouver un travail et parvenir à une indépendance sociale. En conséquence, 81 % des femmes sont touchées par la pauvreté, contre 69 % des hommes, et encourent ainsi un plus grand risque de mourir entre 15 et 49 ans.

11. La loi reconnaît que quiconque, par des méthodes traditionnelles ou modernes, aura pratiqué ou tenté de pratiquer, ou favorisé l'excision ou toutes autres méthodes de mutilations génitales féminines sera puni⁶. Cependant, les mutilations génitales sont toujours répandues. L'excision touche en moyenne 37 % des femmes en RCA, et jusqu'à 90 % dans certaines régions du pays. Les conséquences sont nombreuses et graves : chocs septiques, douleurs, infections, difficultés d'accouchement, problèmes psychologiques et sexuels, ou encore le décès.

12. Dans le code pénal centrafricain, la pratique est certes officiellement condamnée, mais reste pour beaucoup encore considérée comme un facteur d'intégration communautaire et la réalité est d'ailleurs qu'aucune juridiction n'a jamais été saisie. Par manque d'éducation, les femmes méconnaissent trop souvent leurs droits. Par voie de conséquence, les violences verbales et corporelles existent toujours, les femmes subissant bien davantage que les hommes des violences d'une extrême gravité, ou encore les problèmes de succession demeurent aujourd'hui pour la plupart résolus en faveur des hommes. La femme centrafricaine est mère en moyenne de quatre enfants, doit s'occuper des tâches domestiques et, par manque d'argent, doit mener diverses autres activités sources de revenus.

⁶ Loi n°06.005 du 20 juin 2006 Bangayassi relative à la santé de reproduction, Art 19 : Quiconque, par des méthodes traditionnelles ou modernes, aura pratiqué ou tenté de pratiquer, ou favorisé l'excision ou toutes autres méthodes de mutilations génitales féminines sera puni d'un emprisonnement de 2 à 5 ans et d'une amende de 100.000 à 1.000.000 de francs CFA. La peine sera portée au double en cas de récidive.

Participation politique et leadership des femmes en République Centrafricaine

13. La République Centrafricaine (RCA) a connu une série de crises depuis 1990 qui ont eu pour conséquence l'aggravation de la pauvreté et de l'insécurité, l'affaiblissement des capacités de l'État, la destruction du tissu social et économique, tant en milieu rural qu'urbain. En dépit du poids démographique des femmes (plus de 50.2% de la population) et de la volonté politique affichée (Promulgation de la Loi sur la Parité), la participation à la vie politique et publique, des femmes en RCA y compris dans les processus de consolidation de la paix et de relèvement économique, demeure très largement en deçà des normes et des standards internationaux.

14. Depuis le retour à la légalité constitutionnelle de 2016, on note une régression dans cette évolution et aujourd'hui le pays présente les données suivantes sur la représentation et le leadership des femmes en politiques et dans le gouvernement en République Centrafricaine :

- **Gouvernement** : i) 7 femmes seulement sur 39 ministres, soit environ 18% ; ii) une femme et 2 hommes au Secrétariat technique d'appui au Ministre conseiller à la Réconciliation nationale ; iii) 12 femmes sur 140 députés soit 8,5% à l'Assemblée nationale ; iv) 4/8 membres désignés, soit 50% avec Présidence-Femme ; v) 2/24 femmes à la Haute cour de la justice, soit 8,33% ; vi) 2/5 femmes, soit 40% au Haut conseil de la communication; vii) 2/14 femmes, soit 14,8% comme Ambassadeurs de la RCA ; viii) 7/19 femmes, soit 36,8% à la Haute Autorité Chargée de la Bonne Gouvernance avec une femme comme Vice-Présidente ; ix) 18/79 femmes, soit 22,78% au Conseil Economique et Social ; x) 2/5 femmes, soit 40% au Conseil national de médiation ; xi) 2/7 femmes, soit 28,5% à l'Autorité nationale des élections avec une femme comme Présidence.
- **Administration** : i) 4810/27656 femmes, soit 17,3% à la Fonction publique ; ii) 5/25 femmes, soit 20% à l'Inspection générale d'Etat ; iii) 2/16 femmes, soit 12,5% dans le corps des Préfets, 6/73 soit 8,2% dans le corps des sous-préfets ; iv) une femme et 2 hommes au Secrétariat technique d'appui à la RSS.

14.1. Description du Programme conjoint

15. Mis en œuvre dans les villes de Bangui, Bambari, Kaga-Bandoro, Bossangoa et Bria pour une durée initiale de 18 mois, le projet conjoint « **Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix** » s'articule autour des trois composantes prioritaires, à savoir (1) un contexte relatif à la consolidation de la paix avec un focus de direction sur la réconciliation et la cohésion sociale prônée par le gouvernement comme départ des solutions durables, (2) un état des lieux activités relatives à la consolidation de la paix en cours et les déficits à combler pour mieux soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation, (3) un contexte de justification du financement en lien avec les priorités du RCPCA pour renforcer ainsi la stabilité et la bonne gouvernance dans un contexte de restructuration.

16. Ce programme vise de manière globale le renforcement des capacités des femmes et jeunes filles de la RCA pour leur meilleur leadership et engagement dans le processus de dialogue national et de relèvement en vue de la consolidation de la paix en RCA ainsi que leur participation qualitative et quantitative dans la vie politique et publique. Ainsi, l'atteinte de cet objectif devra permettre d'avoir des résultats et produits déclinés dans le tableau I.

Tableau I : Résultats et produits attendus du Projet Genre

Résultats attendus	Produits
R1 : L'environnement favorable à la participation politique et à la vie publique des femmes en RCA s'est amélioré	1.1. Un cadre juridique et légal qui favorise la participation des femmes à la vie publique et politique et au processus de réconciliation nationale
	1.2. Des leaders de la société civile, des communautés religieuses, des leaders traditionnels et media sont soutenus dans leur de plaider en faveur de représentation et la participation des femmes dans l'exercice de leur leadership et dans le processus de la réconciliation nationale
R2 : Les femmes participent mieux à la vie politique et publique et leur leadership est renforcé	2.1. Les capacités des femmes élues et dans les institutions nationales sont renforcées
	2.2. La participation des organisations féminines engagées dans les processus de dialogue politique et réconciliation nationale est effective
R3 : Le leadership féminin est promu dans le cadre de la gouvernance communautaire	3.1. Les femmes au niveau communautaire sont appuyées pour mieux contribuer à la résolution pacifique des conflits et dans la gouvernance communautaire
	3.2. Les jeunes filles sont mieux impliquées dans les processus de relèvement post-conflit

17. La logique d'intervention du programme conjoint s'aligne au cadre de résultats du PNUAD (2014-2019) pour la RCA et les priorités du RCPCA. En outre, un plan de d'actions communicationnelles pour l'acceptation du leadership et la participation politique de la femme a été développé. L'objectif global du plan est d'établir et mettre en œuvre un plan d'actions incluant des processus interactifs avec les populations cibles autour d'activités de communication susceptibles d'amorcer en elles un changement de mentalités et des comportements positifs vis-à-vis du leadership et de la participation de la femme dans la vie politique et publique en RCA. Ce plan est décliné en objectifs et chaque objectif dispose des actions et activités spécifiques.

- **Objectif 1 :** Augmenter la connaissance et la compréhension des populations cibles sur les concepts de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes
- **Objectif 2 :** Promouvoir la prise en compte et l'intégration du concept de l'égalité genre dans l'éducation des enfants au sein des familles (ménages)
- **Objectif 3 :** Promouvoir la prise en compte et l'intégration des concepts de l'égalité genre et de l'autonomisation de la femme et de la jeune fille dans l'éducation jeunes dans les milieux scolaires et universitaires
- **Objectif 4 :** Vulgariser les textes régissant les droits des femmes en RCA auprès des populations (Loi sur la parité, projet de révision du code électoral, etc.)
- **Objectif 5 :** Mener des actions de plaidoyers auprès des autorités et décideur-es communautaires, religieux et politiques afin de susciter leurs implication et participation
- **Objectif 6 :** Promouvoir les concepts genre et d'autonomisation de la femme et de la Jeune fille auprès des organes de Presse et des Médias afin de susciter une meilleure prise en compte du genre dans les lignes éditoriales et la production de programmes genre sensibles

- **Objectif 7** : Promouvoir l'égalité entre les sexes comme un outil de lutte contre la pauvreté, gage de développement et de cohésion sociale
- **Objectif 8** : Promouvoir les pratiques traditionnelles, positives, genre- sensibles des Us et coutumes propres à la RCA
- **Objectif 9** : Faire un rappel historique et promouvoir les contributions faites par les femmes centrafricaines pour le développement de la nation
- **Objectif 10** : Contribuer à la reconnaissance et la valorisation du leadership féminin déjà existant
- **Objectif 11** : Inciter les hommes et des jeunes hommes à s'impliquer davantage dans la lutte pour les droits humains, particulièrement des femmes à tous les niveaux
- **Objectif 12** : Conscientiser les femmes elles-mêmes pour s'intéresser davantage à la chose publique et assumer plus de leadership
- **Objectif 14** : Promouvoir l'éducation supérieure de la jeune fille
- **Objectif 15** : Contribuer à la réduction des inégalités hommes/femmes à travers la lutte contre les marginalisations, les exclusions et autres violences à l'endroit des femmes et des jeunes filles
- **Objectif 16** : Contribuer à changer positivement les normes sociétales et les croyances néfastes à l'épanouissement et au leadership de la femme et de la jeune fille.

18. Les parties prenantes sont composées de :

- I. **Gouvernement** : Assemblée Nationale ; Ministères (Ministère de la Promotion de Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant - MINPFFPE, Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation Nationale - MINASRN, Ministère du Développement Rural et de l'Agriculture (ANDE et ACDA), Ministère de l'Intérieur, Autorité Nationale des Elections (ANE) ;
- II. **ONGs et Société Civile** : Organisation des Femmes Centrafricaine (OFCA), Planète Femmes Centrafricaines (PFC), Réseau pour le Leadership de la Femme en Centrafrique (RELEFCA), Children's Life in Rural Area (CLIRA), Groupement pour le Développement AgroPastoral (GDAP), Association Centrafricaine pour le Développement Economique et Social (ACDES), Association des Femmes Evangéliques de Bossangoa (AFEB), et World Vision International (WVI).
- III. **Agences du Système des Nations Unies (SUN)** telles que : ONU Femmes, PNUD et FAO.

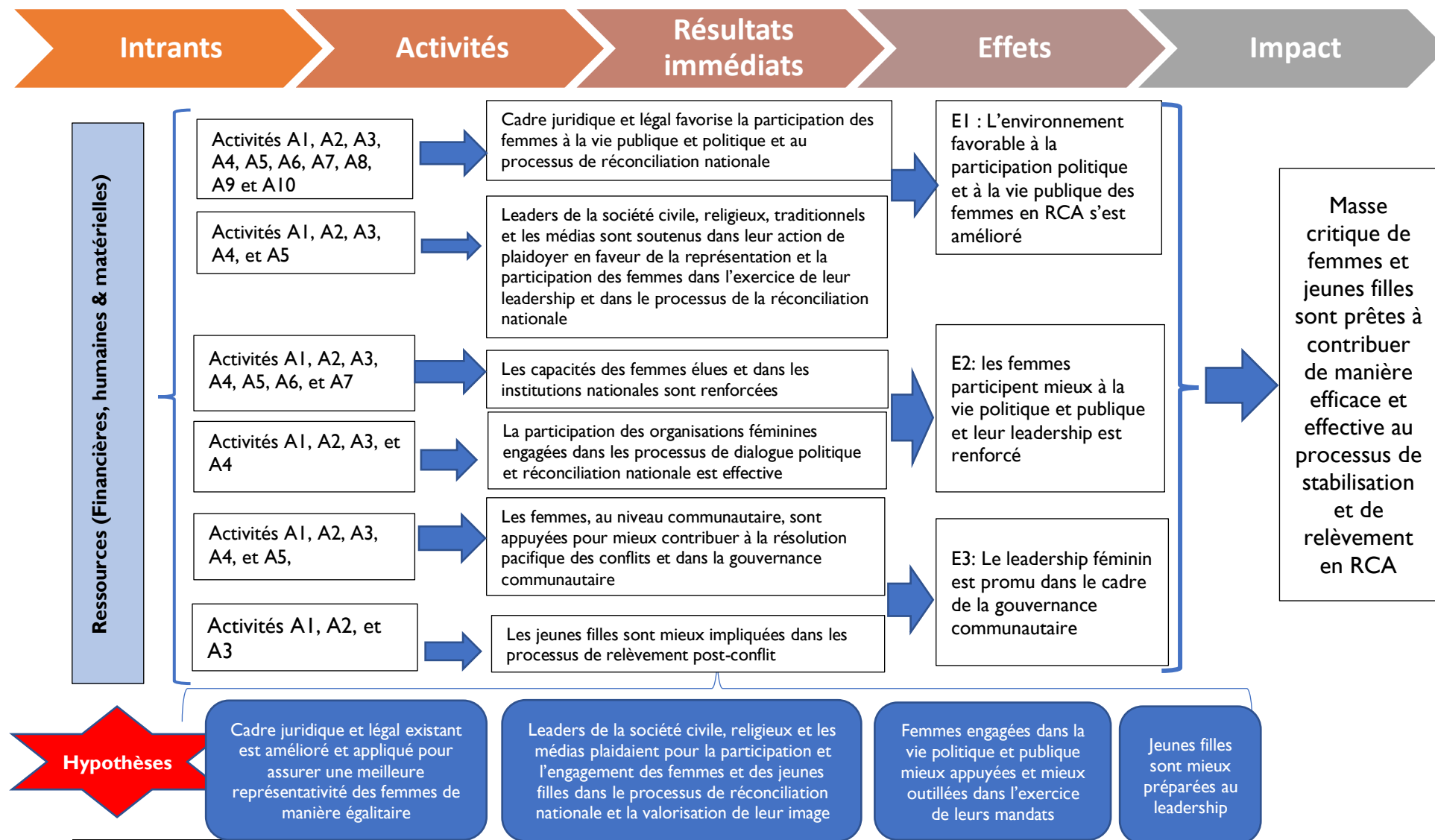
19. Les bénéficiaires directs sont constitués des femmes et filles des villes de Baangui, Bambari, Bossangoa, Kaga-Bandoro et Bria, qui s'intéressent à la vie politique de la RCA.

20. Le budget du PBF total de USD 2 548 383.8 avec une participation par agence répartie comme suit : ONU Femmes (\$ 1 270 759.82), PNUD (\$ 757 603.98) et FAO (\$ 520 020).

1.3. Théorie de changement

21. La Théorie de Changement (TdC) de la figure 1 permet d'avoir une compréhension globale de la logique des interventions du projet. Toutefois, le cadre des résultats demeure le référentiel d'appréciation du niveau de performance de ce projet.

Figure 1 : Théorie du Changement⁷ (TdC) du programme conjoint « Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix en République Centrafricaine »



⁷ Cf. Cadre des résultats et Document de projet.

22. Une analyse sommaire de la TDC permet de confirmer le caractère participatif du projet genre notamment dans sa conception et sa mise œuvre avec une répartition des contributions des agences SUN impliquées. Toutefois, aucune évaluation à mi-parcours n'avait été prévue pour apprécier les progrès accomplis du projet afin de proposer des mesures correctives vers atteinte des objectifs attendus. Chaque agence du SUN avait des responsabilités distinctes tant pour le financement que pour la mise en œuvre des interventions du projet.

23. Au regard des ressources et surtout de la période de mise en œuvre relativement court (24 mois), le projet paraît ambitieux avec une série d'activités à réaliser dans un contexte fragile de mise en œuvre d'un programme de promotion de la participation politique et du leadership des femmes ou groupes de femmes en RCA. Nonobstant, l'évaluation permettra d'apprécier dans quelle mesure ces activités sont ou non ambitieux et donc réalisables. L'analyse préliminaire des indicateurs semble rassurer sur le caractère réalisable des activités, mais moins sur l'impact attendu notamment d'avoir une masse critique de femmes et jeunes filles prêtes à contribuer de manière efficace et effective au processus de stabilisation et de relèvement en RCA.

24. A titre d'illustration, le pilier 1 centré sur la l'environnement favorable à la participation politique et à la vie publique des femmes assuré et financé par l'ONU Femmes avec un budget de USD1,270,760 prévoyait comme indicateurs de résultats mesurables de : i) passer à 20% le nombre de textes juridiques révisés ou modifiés pour promouvoir l'égalité de sexes ; ii) passer d'environ 20% à 40% de femmes dans les sphères de décisions (post-élections). Le pilier 2 focalisé sur la promotion de la participation améliorée des femmes à la vie politique et publique et le renforcement de leur leadership était soutenu par le PNUD avec un budget estimatif de l'ordre de USD757,604. Comme pour le premier pilier, les indicateurs semblent réalisables dans le temps avec des cibles apparemment réalistes. Par exemple, ce pilier ambitionnait de : i) faire passer de 3 à 10 le nombre de femmes de différentes plateformes fonctionnelles dont les capacités sont renforcées, et de passer à 30% le taux de femmes leaders membres des plateformes ciblées qui s'engagent dans les initiatives politiques et citoyennes⁸. Enfin, le pilier 3 sur la promotion du leadership féminin dans le cadre de la gouvernance communautaire a été financé par la FAO avec une enveloppe financière de USD520,020. Ce pilier visait à améliorer de 30% la représentation des femmes dans les initiatives communautaires de cohésion sociale et de réduction de la violence, et de passer d'un à 5 le nombre de réseaux de jeunes filles leaders renforcés.

25. Dans un contexte assez fragile comme celui de la RCA, il est fort probable que plusieurs facteurs pourraient compromettre la réalisation des activités escomptées. Entre autres facteurs, l'on peut citer : i) l'absence d'un cadre juridique et légal existant pour assurer une meilleure représentativité des femmes de manière égalitaire ; ii) normes socioculturelles ; iii) une faible motivation et engagement des leaders de la société civile, religieux plaident pour la participation et l'engagement des femmes et des jeunes filles dans le processus de réconciliation nationale et la valorisation de leur image. Par ailleurs, le contexte politique pourrait aussi influencer le suivi des activités notamment avec les affectations multiformes des agents du gouvernement, ou encore des mutations des staffs des agences onusiennes impliquées.

26. L'évaluation identifiera et fournira d'amples informations susceptibles de renseigner sur la nature des facteurs positifs ayant contribué à l'atteinte ou non des résultats escomptés, et surtout les raisons du niveau de réalisations. Une analyse des approches associées à la participation des parties prenantes sera développée.

⁸ Il est à noter qu'une enquête était prévue pour avoir environ 75% du public qui indique une meilleure compréhension du rôle de la femme comme leader politique.

2. BUT ET OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

2.1. But de l'évaluation

27. Cette évaluation a pour but de déterminer dans quelle mesure les réalisations escomptées ont été atteintes de façon rétrospective. Ce faisant, elle fournira des recommandations dans le but de tirer les leçons indispensables à une nouvelle phase du projet genre qui va s'aligner sur le cadre du PNUAD 2019-2023 pour la RCA.

2.2. Objectifs de l'évaluation

28. L'évaluation finale a pour objectif principal d'apprécier le niveau d'atteinte de l'ensemble des résultats attendus, et d'identifier les résultats inattendus potentiellement générés par la mise en œuvre des activités. Plus spécifiquement, l'évaluation vise à :

- Déterminer le niveau d'atteinte des résultats tels que prévus dans le cadre des résultats ;
- Evaluer l'efficacité et l'efficience en termes de performance du projet et le niveau de leur contribution aux priorités nationales (RCPCA), aux objectifs de l'UNDAF et des ODDs ;
- Identifier les problèmes (faiblesses) et les opportunités (y compris des points forts) dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;
- Analyser les mécanismes de programmation adoptés durant la mise en œuvre du projet ;
- Analyser les mécanismes et la stratégie de communication, Plan de suivi et évaluation ;
- Analyser le partenariat et les mécanismes de coordination internes mis en place (forces, faiblesses) et leur alignement et/ou interaction avec les mécanismes nationaux ;
- Apprécier le degré d'implication et d'appropriation des partenaires (Gouvernement, Société Civile, ONGs, Secteur Privé, collectivités locales) dans la mise en œuvre du Projet
- Identifier les leçons apprises et formuler des recommandations stratégiques, techniques et organisationnelles, pour les programmations futures.

2.3. Portée et utilisation de l'évaluation

29. L'évaluation couvrira toutes les interventions du projet genre mises en œuvre d'aout 2017 à Aout 2019. Elle permettra de porter une appréciation rigoureuse et objective sur la pertinence, l'efficacité, les impacts (ou signes précoces d'impacts) et la durabilité des résultats du projet ; d'identifier les bonnes pratiques et les leçons, et ; iv) Formuler des recommandations et proposer des orientations futures en matière de participation des femmes dans les processus de consolidation de la paix.

30. Les principaux utilisateurs sont constitués des parties prenantes à la conception et la mise en œuvre du projet genre.

3. ANALYSE DES QUESTIONS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

31. Le Projet genre sera évalué suivant les critères et questions suivants : i) Pertinence des interventions mises en œuvre ; ii) Efficacité ; iii) Efficience ; iv) Durabilité ; v) Genre, équité et droits humains.

32. Les questions d'évaluation organisées en fonction des critères et des sous-questions ont été développées suivant la matrice d'évaluation détaillée en annexe 7. L'équipe d'évaluation a décliné les questions principales en sous-questions dans le but de recueillir des réponses spécifiques.

4. MÉTHODOLOGIE

4.1. Cadre et approche méthodologique

33. Le cadre méthodologique de l'évaluation est conforme aux normes et standards d'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (UNEG)⁹ et des principes d'évaluation de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE)¹⁰. Etant donné le caractère sensible au genre de cette évaluation, l'analyse globale se fera sur la base de constats empiriques soumis à un processus de triangulation, c'est-à-dire par une comparaison croisée des méthodes de collecte de données (secondaires et primaires) en procédant à un recoupement sexospécifique des informations obtenues auprès de diverses sources. La triangulation permettra de valider les principales conclusions à partir desquelles les principales recommandations seront tirées. L'évaluation comporte trois phases : (i) Inception (Rencontre de cadrage, revue documentaire, Conception et la rédaction du design méthodologique de l'évaluation), (ii) Collecte de données primaires et atelier de debriefing des principaux constats ; (iii) Analyse des données et production du rapport préliminaire de l'évaluation, et intégration des commentaires du groupe de référence et finalisation du rapport final d'évaluation.

4.2. Etapes méthodologiques

4.2.1. Phase de démarrage

34. Le présent rapport de démarrage constitue le premier livrable de cette mission. La mission a débuté par une rencontre introductive avec ONU Femmes par téléconférence via Skype. Les aspects contractuels, la logistique notamment de l'accès à l'information et aux documents du projet, le procédé de partage d'information, des contacts des personnes à interviewer durant la phase de collecte des données, des rôles et responsabilités des parties prenantes, et le chronogramme de déroulement de la mission avec les échéances pour les livrables attendus ont été analysés durant cette rencontre.

35. Ce rapport décrit aussi le design de l'évaluation, précise de façon détaillée les méthodes de collecte et d'analyse de données à utiliser, lesquelles seront fondées sur des sources d'information primaires et secondaires focalisées sur des méthodes mixtes quantitatives et qualitatives. Telle qu'indiquée dans la section précédente, l'approche non-expérimentale¹¹ a été adoptée pour cette évaluation.

36. Suivant des critères spécifiques, les sites à visiter seront choisis à dessein. D'autres acteurs seront sélectionnés en fonction de leur niveau de participation et des efforts déployés pour mettre en œuvre les interventions du projet genre. La liste complète des personnes rencontrées sera disponible et insérée en annexe du rapport final d'évaluation.

⁹ Normes et Standards UNEG (2016): www.unevaluation.org/document/download/2601 (Consulté le 20 décembre 2019).

¹⁰ Les principes directeurs de l'OECD sont disponibles à : www.oecd.org/development/evaluation/2755284.pdf

¹¹ Il n'existe pas de groupe témoins de participants à la conception du programme (PDF).

4.2.2. Collecte des données et présentation préliminaires des principaux constats

37. La méthode d'échantillonnage raisonnée proposée par De Vaus (2001)¹² a été adoptée pour considérer les acteurs à interviewer suivant leurs rôles et responsabilités. Les bénéficiaires et les répondants seront sélectionnés suivant leurs rôles et responsabilités reconnus dans la conception, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des activités du programme. Une liste préliminaire des personnes à interviewer sera développée et donnée aux consultants par ONU Femmes. Cette liste sera complétée par les consultants durant la phase de démarrage afin d'avoir un nombre exhaustif des principaux acteurs à interviewer. Les répondants comprennent des hommes et des femmes, des partenaires clés du secteur public et privé impliqués dans la promotion de la participation politique et le leadership des femmes en RCA, y compris des agences du SUN concernées.

38. Une combinaison de méthodes qualitative et quantitative sera utilisée d'après les étapes suivantes :

- a. **Revue documentaire:** pour la collecte des données secondaires, le recueil des questions d'entrevue spécifiques par catégorie d'acteurs, conception de la matrice d'évaluation, valider les résultats préliminaires (triangulation). A cet effet, les documents suivants seront revus et complétés: document du projet genre; instruments juridiques relatifs aux Droits de la Femme et de l'Enfant; rapport diagnostic sur les lois discriminatoires à l'égard des femmes en RCA; les rapports des interventions et produits développés dans la mise en oeuvre (eg. Rapports semestriels/annuels); le plan d'actions communicationnelles; le Cadre des résultats; le PNUAD/UNDAF 2014-2019 et 2019-2023 (si disponible); le rapport sur la mise en œuvre du plan d'action national de la résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies et les résolutions connexes en RCA, les rapports des interventions et produits développés dans le cadre du projet genre par les parties prenantes; ainsi que tout autre document jugé nécessaire par les consultants. La revue documentaire permettra par exemple à comprendre le cadre de conception des interventions du projet, la pertinence des interventions, la stratégie de mise en oeuvre des activités pour illustrer la chaine des résultats et la logique des interventions planifiées et exécutées, les contextes, les réalisations majeures, et les défis opérationnels existants et passés.
- b. **Méthodes qualitatives**
 - i. Des entretiens individuels avec des informateurs clés (à l'aide de guide d'entretien semi-structuré, et suivant le cas, en face à face, par courrier électronique ou par téléphone ou via skype le cas échéant, et en tenant compte de la problématique Hommes/femmes) avec un éventail de parties prenantes clés regroupées en cinq catégories: i) Gouvernement; ii) Organisations du SUN ; iii) Equipe du projet (ONU Femmes) ;
 - ii. Focus de groupes: notamment avec les bénéficiaires et groupes de femmes de la Société civile et ONGs décrites à la section 1.2 (description du programme). Une liste de ces organisations sera remise aux Consultants par ONU Femmes. Pour renforcer l'aspect genre et susciter une forte participation des groupes de femmes aux entretiens de groupe, l'équipe d'évaluation aura besoin d'une assistante femme dans chaque localité pour les assister dans la collecte des données primaires. Au regard du contexte pays, les groupes de femmes ou de jeunes filles se sentiront plus à l'aise de discuter avec une femme comme interlocuteur¹³.

¹² De Vaus D. 2001. Research Design in Social Research. Sage Publication, London (Ltd). 148p.

¹³ Il est de la responsabilité d'ONU Femmes de recruter une femme par localité pour assister l'équipe d'évaluateurs.

Les entretiens non structurés seront utilisés en fonction des besoins pour explorer par exemple l'opinion des personnes interrogées de manière totalement ouverte. Cela permettra d'enquêter sur la réalité des activités lors de visites ou lors de réunions avec les intervenants clés sus-cités. Les entretiens de groupes pourront être considérés dépendant des disponibilités des personnes à renseigner sur les besoins de la mission.

- iii. *Des visites de terrain*: avec une liste de contrôle structurée (check-liste). Les groupes à visiter seront choisis suivant les critères d'échantillonnage suivants: i) situation sécuritaire des localités ciblées qui pourraient interdire ou contre-indiquer l'accès; ii) Les contraintes de distance et de temps entre les localités à couvrir dans un rayon maximum de 20-50 km de la capitale de la commune pour permettre au moins deux entretiens et trois focus groups dans chaque localité (focus de groupes femmes et/ou jeunes filles leaders); iii) L'accessibilité des localités ciblées en raison du mauvais état des routes; iv) La répartition par sexe au sein des organisations féminines pour inclure les femmes et les jeunes filles. Sur la base de ces critères, il reviendra à ONU Femmes de proposer les localités à visiter et la sélection finale aura lieu conjointement avec les consultants durant la rencontre de briefing au début de la mission à Bangui. Des notes seront écrites et, dans la mesure du possible, en enregistrement audio¹⁴. Ces données permettront d'examiner la performance des interventions du projet par rapport à ses objectifs principaux avec des preuves de suivi et mesureront son influence sur les attitudes des bénéficiaires pour mieux informer sur l'état des réalisations accomplies (notamment les groupes de femmes).

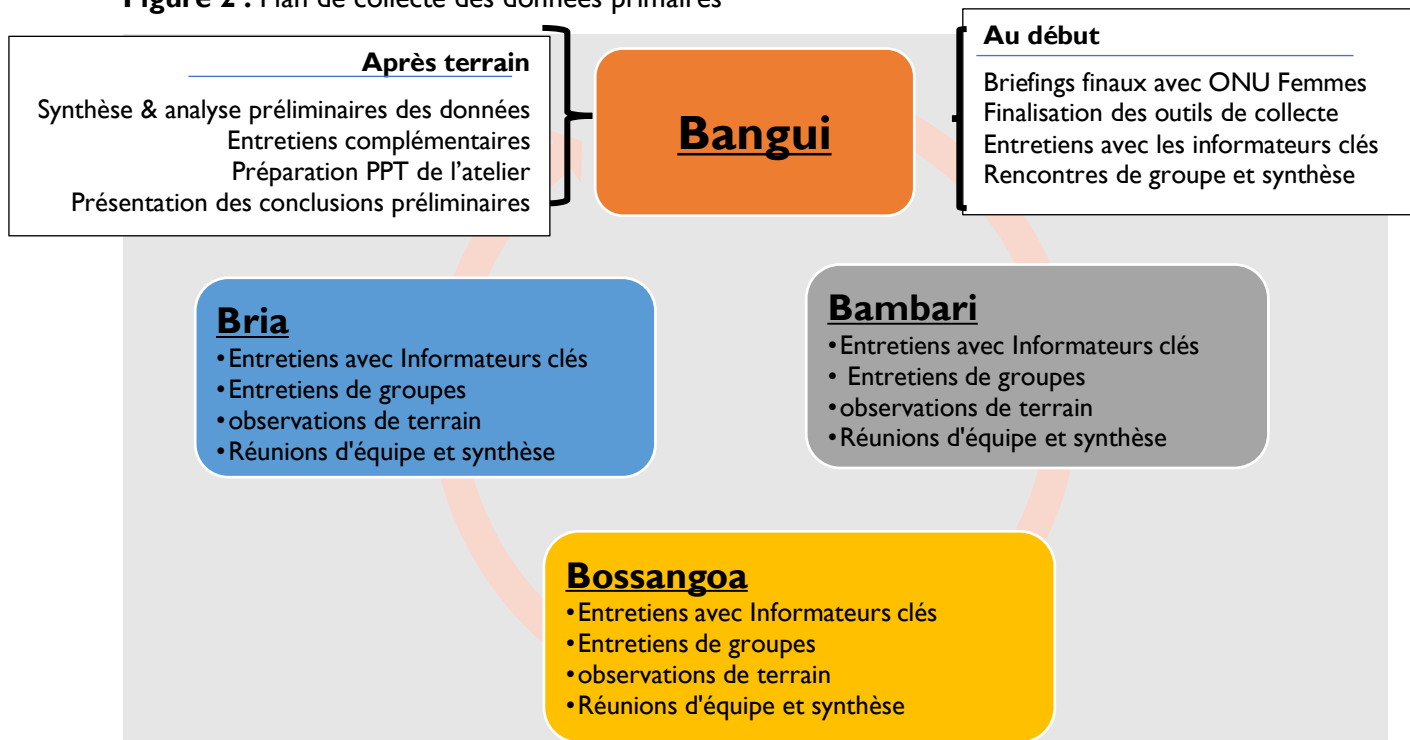
- c. **Méthodes quantitatives**: *Exploitation ou analyse secondaire des données quantitatives existantes*: par exemple des rapports d'activités, semestriels/de suivi et évaluation, et tout autre rapport jugé approprié et disponible. Les données quantitatives seront désagrégées par sexes afin de mieux informer sur l'état des lieux de la participation des femmes dans la vie politique et de leur représentation dans les sphères de décisions.

39. Différents scripts (guide d'entretiens) seront rédigés en fonction de chaque catégorie de partie prenante. La liste de toutes les parties prenantes interrogées sera insérée en annexe du rapport final. Chaque guide d'entretien sera organisé selon des codes de classification sélectionnés en fonction par exemple du type d'acteur, des activités et des rôles et responsabilités. Chaque entretien avec un informateur clé devrait durer environ 60 minutes, avec 4-5 entretiens par jour. Ainsi, le nombre d'entretiens sera fonction du temps disponible pour assurer une représentation assez inclusive de tous les groupes de parties prenantes.

40. Un plan de collecte des données détaillé suivant servira de feuille de route (figure 2). A la fin de la phase de collecte de données, les informations collectées provenant de différentes sources seront triangulées pour synthétiser et identifier les résultats entre les méthodes, et les sources. Le plan de collecte des données primaires est proposé à titre indicatif. Les orientations d'ONU Femmes seront indispensables au choix d'un plan plus réaliste du contexte des localités à visiter.

¹⁴ Les enregistrements audios seront utilisés soit pour vérifier les informations manquantes pour une meilleure compréhension (détails supplémentaires ou traductions) et pour que la bibliothèque du programme d'ONU Femmes.

Figure 2 : Plan de collecte des données primaires



41. Une fois la collecte des données terminée, un atelier de présentation des résultats et conclusions préliminaires aura lieu à Bangui à l'aide d'un PowerPoint (PPT). L'objectif sera de recueillir davantage de commentaires, des questions de clarifications et surtout des suggestions constructives pour la production du rapport final d'évaluation. L'atelier adoptera de préférence un format de brainstorming avec les participants. Il devra durer au maximum une demi-journée soit en matinée ou en après-midi de préférence un jour avant le départ du Consultant International.

4.2.3. Analyse et production du rapport préliminaire, et finalisation du rapport final d'évaluation

42. Toutes les données recueillies seront anonymes et confidentielles, puis elles seront analysées de manière agrégée par priorités et résultats escomptés afin d'encourager un retour d'information fiable. L'analyse de contenus sera appliquée aux données qualitatives et s'appuiera sur les conclusions organisées. L'analyse thématique et de contenu à partir d'un cadre analytique spécifique sera appliquée aux données secondaires.

43. L'analyse du contenu aidera à aller au-delà des descriptions de changements de pratiques et d'attitudes pour identifier les caractéristiques saillantes de ces changements afin de cartographier les principales forces et faiblesses du processus décisionnel. Les réponses qualitatives seront également validées avec des informations quantitatives. Toutes les analyses seront basées sur le genre et les données seront désagrégées par sexes.

44. L'évaluation utilisera une triangulation (entre sources, méthodes et informations de terrain) pour confirmer ou infirmer les conclusions des sources de données obtenues. Toutes les analyses quantitatives prendront en compte les données chiffrées disponibles pour renseigner sur l'existant. D'autres analyses seront discutées et validées entre les consultants et ONU Femmes.

45. Après soumission du rapport préliminaire et réception des commentaires, la version finale devra être discutée pour valider le plan d'action de mise en œuvre des principales recommandations. La version finale sera transmise pour validation au groupe de référence.

4.3. Limites de l'évaluation

46. Les limites de l'évaluation se situent à trois (3) niveaux. Tout d'abord, la question sécuritaire qui obligera à un choix raisonné des localités à visiter. Les zones où l'insécurité est grande peuvent avoir des caractéristiques particulières en lien avec la mise en œuvre du programme et par conséquent se limiter aux zones sécurisées pourrait limiter la portée des conclusions de l'évaluation.

47. Ensuite, compte tenu de la forte mobilité professionnelle, la disponibilité des informateurs clés ayant la mémoire institutionnelle du programme et surtout dans les structures Etatiques, les ONG ou associations partenaires, pourrait constituer une contrainte. Une solution de mitigation serait de réaliser certaines interviews par Skype ou appels téléphoniques durant la phase de collecte.

48. Par ailleurs, il est fort possible que les bénéficiaires finaux (groupes de femmes et jeunes filles) ne soient à même de s'exprimer en Français ou tout du moins préfèrent s'exprimer en langue locale. A cet effet, les compétences linguistiques du Consultant national seront mises à profit pour assurer la traduction durant les focus de groupes. Toutefois, une personne ressource femme sera choisie par groupe visité pour renforcer l'équipe d'évaluation. Ainsi, les femmes seront plus rassurées et pourront s'exprimer en toute confiance sans complaisance masculine.

49. Enfin, les considérations sexo-spécifiques et groupes socioéconomiques seront désagrégés par sexe et catégories socioéconomiques pour mieux renseigner les indicateurs de performance. Au niveau des entretiens qualitatifs un effort sera fait pour assurer également cette représentativité des sexes et des groupes socioéconomiques.

5. LIVRABLES ATTENDUS

50. A l'issue de cette évaluation, les livrables suivants sont attendus :

- 1) Un rapport de démarrage détaillé
- 2) Un PowerPoint de présentation des résultats préliminaires.
- 3) Une ébauche de rapport d'évaluation pour une revue complète.
- 4) Un rapport d'évaluation intégrant de manière satisfaisante les suggestions d'amélioration.
- 5) Une note de conformité permettant de faire le suivi des commentaires intégrés sur la base des suggestions d'amélioration.
- 6) Une présentation PPT du rapport final d'évaluation qui fera l'objet d'un partage aux principales parties prenantes de l'évaluation.

51. Le rapport final d'évaluation ainsi que les recommandations serviront de base pour d'éventuels réajustements ou orientations nouvelles en vue d'alimenter la programmation et ou la mise en œuvre des futures initiatives relatives à la participation politique et à la consolidation de la paix en RCA notamment sur les aspects de gouvernance, Femme Paix et sécurité.

6. PLAN DE TRAVAIL

L'annexe 4 décrit succinctement le plan de l'évaluation organisé en quatre phases. Elle couvre la période du 09 décembre 2019 au 28 février 2020.

La phase 1 (phase d'inception) va du 09 décembre 2019 au 07 janvier 2020 avec la production et la validation du présent rapport d'inception qui précise les objectifs, l'approche méthodologique, les livrables attendus ainsi que les rôles et responsabilités des parties prenantes à l'évaluation notamment l'équipe de consultants et le groupe de référence.

La phase 2 consacrée à la mission de terrain en RCA ira du 12 – 25 janvier 2020. Elle permettra aux consultants de collecter les données primaires et d'effectuer des visites des localités préselectionnées. A l'issue de cette mission, un atelier de restitution des premiers constats de l'évaluation sera déroulé à Bangui pour valider les données recueillies et collecter les informations complémentaires des participants.

La phase 3 ira du 27 janvier au 08 février 2020. Un draft de rapport final d'évaluation sera produite et soumis au groupe de référence pour commentaires et suggestions sur les principaux résultats, conclusions, recommandations, et leçons apprises. Enfin, la version finale du rapport d'évaluation sera produite du 20 – 28 février 2020 après réception et intégration des commentaires et suggestions du groupe de référence.

7. GESTION DE L'ÉVALUATION

7.1. Rôles et responsabilités des consultants

L'évaluation sera menée par une équipe de consultants (un international, chef d'équipe et un national). Ils seront chargés de :

- Elaborer le rapport de conception initiale et plan de travail sur la base d'une revue documentaire disponible ;
- Organiser la collecte des données, entretien avec les personnes ressources impliquées dans la mise en oeuvre du projet ;
- Procéder à l'analyse et rédaction intermédiaire;
- Soumettre le rapport provisoire pour commentaires et suggestions;
- Attendre la revue complète du rapport provisoire par les parties prenantes;
- Intégrer les commentaires et soumettre le rapport final (dissémination).

7.2. Rôles et responsabilités du groupe de référence

Le groupe de référence a pour responsabilités de :

- Passer en revue le cahier des charges de l'évaluation
- Donner son avis sur la faisabilité des recommandations
- Emettre des avis techniques à toutes les étapes-clés de l'évaluation (rapport de conception initial, première version du rapport d'évaluation, etc.)
- Faire des recommandations sur la dissémination des résultats de l'évaluation et la mise en oeuvre de la réponse du management
- Participer aux réunions en tant qu'informateur clé interviewé.

ANNEXES

Annexe I : Termes de Références

EVALUATION FINALE DU PROGRAMME CONJOINT

Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix en République Centrafricaine

Intitulé du poste :	Consultant(e) en Evaluation Senior
Projet :	Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix en République Centrafricaine (Projet Genre)
Date limite de dépôt des candidatures :	20 Juillet 2019
Type de Contrat :	SSA – International Et SSA National
Langues requises :	Français
Date de démarrage :	19 Aout 2019
Typologie de la consultation :	1 consultant(e) international(e) (P4) 1 consultant (e) national (e), (NOC)
Durée du contrat :	40 jours ouvrables
Lieu d'affectation :	Bangui et les autres localités du Projet : Bambari, Bossangoa, Bria et Kaga-Bandoro
Coordonnateurs :	Chargé Programme Genre et Gouvernance ONU Femmes (en collaboration avec les Chargés Projet au PNUD et à la FAO)
Superviseur / Gestionnaire :	Coordonnateur du Programme ONU Femmes en RCA

I. Contexte

La République Centrafricaine (RCA) connaît depuis plus de deux décennies des crises récurrentes qui ont contribué à l'affaiblissement des capacités de l'État, à la destruction du tissu social et économique, et à l'extrême pauvreté des populations tant en milieu rural qu'urbain. La mauvaise gouvernance, la politisation des Forces de Défense et de Sécurité, la faiblesse des institutions, la dégradation des infrastructures sociales et économiques (routes, ponts, énergie et télécommunications), ajoutées à l'inégale répartition des ressources et actions de développement dans les régions, ont créé un sentiment d'exclusion et de marginalisation fortement ressenti et exprimé, souvent de manière violente par les populations. La crise récente, la plus dévastatrice de par l'ampleur des violences, est la résultante d'une accumulation de frustrations sur les plans politique, économique et social, liées au non-respect des accords et engagements pris lors des processus de dialogue précédents. Dans le passé, et depuis l'escalade des crises politiques dans le pays en 2012 et 2013, la RCA a conclu plusieurs accords de paix et de réconciliation. Il s'agit principalement de l'accord de Libreville (Janvier 2013), la déclaration de N'Djamena (Avril 2013) et l'Accord de Brazzaville (Juillet 2014). Néanmoins, une lecture de ces accords permet de conclure que la question des femmes n'y est pas mentionnée. La participation et la contribution des femmes à ces accords a été très limitée puisque ces accords ont été discutés et signés principalement par des hommes. De plus, les accords issus du Forum de Bangui tenu en mai 2015, notamment le Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République Centrafricaine, comportent l'engagement de mettre fin à l'utilisation des enfants ainsi qu'aux autres violations graves des droits des enfants. L'accord sur les principes de Désarmement, de

Démobilisation, Réintégration et de Rapatriement (DDRR) ne mentionne pas la question des femmes et n'inclut aucune mesure spéciale pour les femmes qui sont les premières victimes¹⁵ du conflit en RCA. Pourtant ; selon le Rapport du projet de Mapping documentant les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises sur le territoire de la République Centrafricaine de 2003 à 2015. Les femmes et les filles sont principalement les victimes de conflits. Elles sont les premières victimes de violences sexuelles et basées sur le genre

De plus, en dépit de leur poids démographique (plus de 50.2% de la population) et de la volonté politique affichée (Promulgation de la Loi sur la Parité), la participation à la vie politique et publique, des femmes en RCA y compris dans les processus de consolidation de la paix et de relèvement économique, demeure très largement en deca des normes et des standards internationaux. Il Femmes parlementaires sur 140, 7 femmes membres du Gouvernement sur 30, 1 femme Préfet sur 14 et à 11% des femmes à la tête des communes.

II. Justification de l'évaluation

Le Bureau des Nations Unies d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO) administrant le Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) soutient financièrement le Projet Conjoint ONU Femmes, PNUD et FAO « **Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix** » mis en œuvre dans les villes de Bangui, Bambari, Kaga-Bandoro, Bossangoa et Bria pour une durée initiale de 18 mois soit de d'aout 2017 à Février 2019. Mais le Projet a bénéficié d'une extension sans cout supplémentaire de 6 mois. Ainsi, le Projet s'achèvera en Aout 2019.

Le Projet Genre vise le renforcement des capacités des femmes et jeunes filles de la RCA pour leur meilleur leadership et engagement dans le processus de dialogue national et de relèvement en vue de la consolidation de la paix en RCA ainsi que leur participation qualitative et quantitative dans la vie politique et publique.

Les résultats obtenus seront utilisés par les différents parties prenantes du projet a des fins de prise de décisions en ce qui concerne les futures interventions. L'évaluation se fera avec l'implication de tous les partenaires, y compris les institutions et populations bénéficiaires. A cet effet, des visites seront organisées sur le terrain. L'évaluation permettra entre autres de :

- Porter une appréciation rigoureuse et objective sur la pertinence, l'efficacité, les impacts (ou signes précoces d'impacts) et la durabilité des résultats du projet ;
- Analyser les atouts et les contraintes ayant jalonné la mise en œuvre du projet ;
- Identifier les bonnes pratiques et les leçons à tirer ;
- Formuler des recommandations et proposer des orientations futures en matière de participation des femmes dans les processus de consolidation de la paix.

La théorie du changement du Projet est articulée de la manière suivante : *Si* le cadre juridique et légal existant était amélioré et appliqué pour assurer une meilleure représentativité des femmes de manière égalitaire, *Si* les leaders de la société civile, les leaders religieux et les médias plaidaient pour la participation et l'engagement des femmes et des jeunes filles dans le processus de réconciliation nationale et la valorisation de leur image, *Si* les femmes engagées dans la vie politique et publique étaient mieux appuyées et mieux outillées dans l'exercice de leurs mandats et *Si* les jeunes filles étaient mieux préparées au leadership, **ALORS** une masse critique de femmes et jeunes filles serait prête à contribuer de manière efficace et effective au processus de

¹⁵ Les données disponibles en rapport avec l'ampleur des violences basées sur le genre (GBVIMS : Système d'information et de monitoring des Violences basées sur le genre) confirment qu'entre 2013 et 2016, 24 868 cas de violences basées sur le genre (y compris des violences sexuelles liées au conflit) ont été répertoriées subies par les femmes et les filles.

stabilisation et de relèvement en RCA. Ainsi pour réaliser ce changement le projet attend atteindre trois résultats majeurs suivants:

1) Résultat 1 : L'environnement favorable à la participation politique et à la vie publique des femmes en RCA s'est amélioré.

Le résultat N°1 porte sur l'amélioration de l'accès des femmes aux sphères décisionnelles en termes de représentation et d'implication dans la prise de décision à travers l'amendement des textes législatifs d'une part et l'implémentation d'actions de plaidoyer. Le processus de révision du cadre juridique et légal doit être consultatif et participatif impliquant les hommes et les femmes, la société civile, le parlement et les partis politiques.

2) Résultat 2 : les femmes participent mieux à la vie politique et publique et leur leadership est renforcé.

Le résultat N°2 vise à renforcer les capacités des femmes afin d'encourager leur participation aux processus politique et d'améliorer leur leadership. En ciblant les femmes élues, les membres des partis politiques, des cadres administratifs et autres, la formation permettra aux femmes d'être mieux outillées pour analyser leur contexte, acquérir des aptitudes au leadership. Ainsi, elles seront plus aptes à s'engager dans les compétitions et initiatives politiques et à participer dans des actions de plaidoyer visant la réconciliation nationale. Ceci signifie que les femmes dans les communautés et les femmes leaders à tous les niveaux disposent des capacités pour faire entendre leur voix et contribuer effectivement à un dialogue démocratique, serein et inclusif.

3) Résultat 3 : Le leadership féminin est promu dans le cadre de la gouvernance communautaire

La faible représentativité des femmes dans les structures de prise de décision au niveau local est le résultat de plusieurs facteurs. La méconnaissance des droits, le faible accès à la justice et l'application non rigoureuse des lois, la persistance des discriminations et les violences à l'égard des femmes et des filles sont des obstacles et des défis réels au leadership féminin. Ils ont une incidence directe sur l'accès des femmes aux fonctions publiques et politiques. De plus, les expériences démontrent que l'écart entre les hommes et les femmes rétrécit grâce à la fois à des améliorations sur le plan de l'égalité économique et de la participation à la vie politique. Souvent, la présence des femmes sur le marché de l'emploi leur confère un accès à un revenu et une participation aux décisions économiques leur permettant par la même occasion une meilleure participation politique. Aussi, la forte proportion de jeunes par rapport aux autres groupes d'âge dans le pays justifie un investissement concret. Les jeunes représentent aujourd'hui près de 50% de la population en RCA. L'amélioration du statut des jeunes filles permet de promouvoir leur participation et d'accroître le retour sur cet investissement dans les ménages, les communautés et dans le pays de manière générale.

III. Objectifs et but de l'évaluation

Comme il a été clairement spécifié au stade de formulation du Projet, l'intervention doit subir une évaluation finale indépendante qui sera à la fois un exercice sommatif¹⁶ et formatif¹⁷. L'évaluation finale s'inscrit dans le cadre des lignes directrices du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix et des Agences onusiennes responsables de la mise en œuvre du Projet qui recommandent des évaluations finales systématiques à l'issue de la mise en œuvre des Projets/Programme. Après 20 mois de mise en œuvre, les parties contractantes se sont accordées pour démarrer le processus d'évaluation finale afin de juger de la

16 Le but est de déterminer dans quelle mesure les réalisations escomptées ont été atteintes de façon rétrospective depuis le début de l'intervention en 2013.

17 Cet exercice sera également l'occasion d'émettre des recommandations dans le but de tirer les leçons du Programme Conjoint dans l'optique d'une nouvelle phase dans le cadre du PNUAD 2019-2023.

pertinence, l'efficacité, l'efficience du projet Genre. A cet effet, l'évaluation déterminera à quel point le projet a mis en œuvre l'ensemble de ses activités a atteint des objectifs et a produit des résultats attendus et inattendus. Elle générera également des connaissances substantielles basées sur des faits en identifiant tous résultats inattendus et fera des recommandations constructives en vue de rendre durables les réalisations du programme. L'évaluation permettra d'identifier les points forts, les points à améliorer et les leçons apprises des activités du Projet Genre. L'évaluation permettra d'identifier les points forts, les points à améliorer et les leçons apprises des activités du Projet Genre. Elle devra conclure sur des recommandations aux niveaux stratégique, technique et organisationnel pour accroître la performance de la mise en œuvre des projets PBF en RCA.

De manière spécifique, les principaux objectifs de l'évaluation sont les suivants :

- Déterminer le niveau d'atteinte des résultats tels que prévus dans le cadre des résultats du projet ;
- Evaluer l'efficacité et l'efficience en termes de performance du projet et le niveau de leur contribution aux priorités nationales (RCPCA) et aux objectifs du pays définie dans l'UNDAF et les ODD ;
- Identifier les problèmes et les opportunités dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;
- Identifier les leçons apprises et formuler des recommandations pour les programmations futures.
- Analyser la coordination et le partenariat dans la mise en œuvre des interventions ;
- Analyser les mécanismes de programmation et programmes conjoints mis en œuvre du projet ;
- Analyser les mécanismes et la stratégie de communication, Plan de suivi et évaluation (actions réalisées, difficultés et contraintes) ;
- Analyser les mécanismes de coordination internes mis en place (forces, faiblesses) et leur alignement et/ou interaction avec les mécanismes nationaux ;
- Apprécier le degré d'implication et d'appropriation des partenaires (Gouvernement, Société Civile, ONGs, Secteur Privé, collectivités locales) dans la mise en œuvre du Projet

Le rapport final d'évaluation ainsi que les recommandations serviront de base pour d'éventuels réajustements ou orientations nouvelles en vue d'alimenter la programmation et ou la mise en œuvre des futures initiatives relatives à la participation politique et à la consolidation de la paix (Gouvernance, Femme Paix et sécurité).

IV. RESPONSABILITÉS

Cette évaluation est sous la tutelle de ONU Femmes, du PNUD, de la FAO et du Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant.

Le processus d'évaluation du programme conjoint sera dirigé par le Comité de Gestion de l'Évaluation qui fournit l'orientation globale et les conseils relatifs à la conduite de l'évaluation. Membre du Comité de Gestion de l'Évaluation et staff ONU Femmes, Agence Lead de l'intervention, le Gestionnaire des tâches de l'évaluation sera responsable de la supervision quotidienne de l'évaluation pour la production d'un rapport de bonne qualité et en vue de minimiser les risques éventuels qui pourraient survenir au cours du processus d'évaluation. Le / la Consultant(e) chargé(e) de l'Évaluation rendra compte directement au Gestionnaire des tâches d'évaluation. Les aspects logistiques de l'évaluation (Soutien administratif, Secrétariat, télécommunications, photocopies de la documentation, déplacements, ...) ainsi que la conception et la diffusion des outils de collecte de données seront sous la responsabilité du / de la Consultant(e). ONU Femmes prendra en charge l'organisation des différentes réunions envisagées au cours du processus d'évaluation (validation, vulgarisation...) et mettra à disposition du consultant un espace de travail. Les livrables attendus de cette mission sont :

1. Un rapport de démarrage détaillé contenant le plan de travail aligné aux TDR avec des liens clairs entre la méthode d'évaluation proposée et les questions d'évaluation.
2. Une présentation des résultats préliminaires.
3. Une ébauche de rapport d'évaluation pour une revue complète pour (I) vérification de la véracité

factuelle des propositions du rapport d'évaluation et (2) pour un contrôle de qualité sur la base des critères de l'évaluation d'ONU Femmes, dit [GERAAS](#).

4. Un rapport d'évaluation intégrant de manière satisfaisante les suggestions d'amélioration.
5. Une note de conformité permettant de faire le suivi des commentaires intégrés sur la base des suggestions d'amélioration.
6. Une présentation PPT du rapport final d'évaluation qui fera l'objet d'un partage aux principales parties prenantes de l'évaluation.

Toutes les premières ébauches et produits finaux, y compris les documents de référence, les rapports analytiques et les données brutes doivent être fournis dans une version électronique compatible avec Word pour Windows. Le / la Consultant(e) devra annexer les éléments suivants au rapport final :

- Les termes de référence
- Les outils de collecte des données
- Une liste de réunions/consultations auxquelles il a assisté
- Une liste de personnes ou organisations avec lesquelles il s'est entretenu
- Une liste de documents/publications revus et cités
- Toute autre information que le consultant jugera utile pourra aussi être ajoutée.

V. CODE DE CONDUITE ET ÉTHIQUE

Les éléments de code de conduite ci-dessous font intégralement partie du contrat du / de la Consultant(e) et doivent être strictement respectés en conséquence.

- Fiche d'accord des consultants en évaluation au sein de ONU Femmes : <http://gate.unwomen.org/>
- Directives éthiques et code de conduite du GNUE pour les évaluations dans le système des Nations Unies : <http://www.uneval.org/document/detail/100>

VI. SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les candidats doivent soumettre (1) une lettre d'intérêt, (2) un CV personnel, (3) deux échantillons de rapports d'évaluation publiés par le candidat et (4) leur disponibilité pendant la période allant de Aout à octobre 2019. Les candidats présélectionnés seront invités à prendre une courte entrevue dans le cadre du processus de sélection finale

Annexe 2 : Cadre des résultats du PDF

Nom du pays : République Centrafricaine									
Dates du projet : Août 2017 – Février 2019									
<p>Théorie de changement pour l'IRF : <i>SI le cadre juridique et légal existant était amélioré et appliqué pour assurer une meilleure représentativité des femmes de manière égalitaire,</i> <i>SI les leaders de la société civile, les leaders religieux et les médias plaidaient pour la participation des femmes et des jeunes filles dans le processus de réconciliation nationale et la valorisation de leur image,</i> <i>SI les femmes les femmes engagées dans la vie politique et publique étaient mieux appuyées et mieux outillées dans l'exercice de leurs mandats et</i> <i>SI les jeunes filles étaient mieux préparées au leadership,</i> ALORS une masse critique de femmes et jeunes filles serait prête à contribuer de manière efficace et effective au processus de stabilisation et de relèvement en RCA.</p>									
<p>Objectif du projet : Promouvoir la participation politique et le leadership de la femme dans la consolidation de la paix Indicateur : Niveau d'amélioration du leadership des femmes dans les processus de consolidation de la paix</p>									
Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 1	Année 2	Eta pes			
Description du résultat I : L'environnement favorable à la participation politique et à la vie publique des femmes en RCA s'est amélioré		Indicateur de résultat I a : Nombre de textes juridiques révisés /modifiés pour promouvoir l'égalité de sexes Niveau de référence : TBC Cible : 20% de révision des textes	Textes juridiques promulgués						
		Indicateur de résultat I b : Nombre des femmes leaders politiques promues dans les sphères décisionnelles politique et publique Nombre des femmes aspirant avec plus de capacité de leadership après les formations ; % des femmes ministres % de femmes chefs de Commissions au Parlement Nombre d'initiatives en faveur l'égalité de genre développés (au niveau local ou parlement Nombre de femmes politiques avec plus de capacités de promotion du leadership sensible au genre Niveau de référence :19.7% de femmes dans les sphères de décisions (post-élections) Cible: 40%	Actes de nominations						
	Produit I.1 <i>Le cadre juridique et légal favorise la participation des femmes à la vie publique et politique et au processus de réconciliation nationale.</i> Activités :	Indicateur de produit I.1.1 Nombre des textes juridiques amendés conformément à la loi sur la parité et encourage la participation des femmes Niveau de référence : TBD Cible : 15%	Données collectées auprès des institutions de gouvernance				X		
		Indicateur de produits I.1.2	Rapport de formation	X	X	X	X	X	X

	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la réalisation d'une étude diagnostic sur les lois discriminatoires en RCA et proposer des mesures correctrices ; - Appuyer la vulgarisation et sa mise en œuvre de la Loi instituant la parité entre les hommes et les femmes en Centrafrique ; - Appuyer une étude sur l'opérationnalisation de l'Observatoire du Genre prévu dans le décret de la Loi sur la Parité ; - Lancer la Campagne Globale HeForShe en RCA; - Organiser des plaidoyers favorisant une participation accrue des femmes auprès du Parlement, du Gouvernement, de l'administration locale et des partis politiques et l'Autorité Nationale des Elections; - Appuyer l'évaluation de la mise en œuvre de la Résolution 1325 et révision de son Plan Action National (PAN); - Actualiser le répertoire national des compétences féminines ; - Appuyer la révision de la Politique nationale de Promotion de l'égalité et de l'équité ; - Fournir un appui institutionnel au Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation Nationale pour appuyer l'intégration des aspects de genre dans le processus et stratégie de réconciliation nationale. - Mettre en place d'une stratégie d'appui à l'ANE et à la révision genre-sensible du Code Electoral. 	<p>Nombre de leaders de partis politiques sensibilisés sur la participation des femmes.</p> <p>Niveau de référence : Cible : Leader de tous les partis politiques sont sensibilisés</p>																
	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer l'évaluation de la mise en œuvre de la Résolution 1325 et révision de son Plan Action National (PAN); - Actualiser le répertoire national des compétences féminines ; - Appuyer la révision de la Politique nationale de Promotion de l'égalité et de l'équité ; - Fournir un appui institutionnel au Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation Nationale pour appuyer l'intégration des aspects de genre dans le processus et stratégie de réconciliation nationale. - Mettre en place d'une stratégie d'appui à l'ANE et à la révision genre-sensible du Code Electoral. 	<p>Indicateur de produit I.1.3 Nombre de documents de stratégie révisé qui favorise la participation des femmes.</p> <p>Niveau de référence : 3 documents stratégiques révisés : Politique Nationale Promotion des femmes, Plan d'action, Plan de mise en œuvre.</p> <p>Cible : 5 (Stratégie de réconciliation, Loi électorale, Plan National 1325, Politique Nationale de promotion égalité et équité, et Plan d'Action)</p>	Publication des documents révisés			X	X	X	X	X								
	<p>Produit I.2 les leaders de la société civile, les communautés religieuses, les médias et les leaders traditionnels sont soutenus dans leur action de plaidoyer en faveur de la représentation et la participation des femmes dans le processus de la réconciliation nationale.</p> <p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer le fonctionnement des réseaux des femmes leaders engagées dans la vie publique et politique; - Appuyer des organisations de la société civile à développer et mettre en place une stratégie de plaidoyer et communication en faveur de la promotion et la protection des droits des femmes ; - Développer un plan de communication stratégique pour le changement de comportement et mentalités sur l'image et les capacités de la femme comme leader légitime ; - Bâti des partenariats avec 6 médias (TV, radios, presse, en ligne) et les organisations de la société civile pour 	<p>Indicateur de produit I.2.1 Nombre de campagnes menées au niveau national sur le rôle des femmes dans le processus de réconciliation nationale</p> <p>Niveau de référence : 3 Cible : 27 (16 préfectures + 11 arrondissements de Bangui)</p>	Rapport d'activités Nombre d'événements médiatisés		X	X	X	X	X	X								
	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer le fonctionnement des réseaux des femmes leaders engagées dans la vie publique et politique; - Appuyer des organisations de la société civile à développer et mettre en place une stratégie de plaidoyer et communication en faveur de la promotion et la protection des droits des femmes ; - Développer un plan de communication stratégique pour le changement de comportement et mentalités sur l'image et les capacités de la femme comme leader légitime ; - Bâti des partenariats avec 6 médias (TV, radios, presse, en ligne) et les organisations de la société civile pour 	<p>Indicateur de produit I.2.2 Nombre de partenariats avec les médias (radio, TV, presse, en ligne) qui s'engagent à diffuser des messages sur les droits, les devoirs politiques des femmes, et leur rôle dans le processus de réconciliation nationale. Nombre de journalistes dotés de capacités renforcées pour promouvoir une couverture médiatique sensible au genre</p> <p>Niveau de référence : 1 Cible : 6 (radios communautaires, TV, médias en ligne, réseaux société civile)</p>	Documents de partenariats Plan de médiatisation	X	X	X	X	X	X									

	<p>mettre en œuvre le plan de communication et de plaidoyer en faveur de la promotion et la protection des droits des femmes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des activités de sensibilisation à l'intention des leaders locaux, des chefs coutumiers, des chefs religieux, des femmes, des jeunes, personnel de médias et des autres membres de la communauté. 	<p>Indicateur de produit 1.2.3 Un plan de communication favorisant la perception de la femme comme leader clé dans le processus de réconciliation nationale Niveau de référence : 0 Cible : 1 Plan de Stratégie est élaboré.</p>	Document de Stratégie disponible	X																
<p>Description du résultat 2 :</p> <p>Les femmes participent mieux à la vie politique et leur leadership est renforcé.</p>		<p>Indicateur de résultat 2 a Nombre de femmes de différentes plateformes fonctionnels dont les capacités sont renforcées Niveau de référence : 3 Cible : 10</p>	Rapport d'activités																	
		<p>Indicateur de résultat 2 b Pourcentage accrue des femmes leaders membres des plateformes ciblées qui s'engagent dans les initiatives politiques et citoyennes Niveau de référence : TBD Cible : 30%</p>	Enquête																	
		<p>Indicateur de résultat 2 c Pourcentage du public qui indique une meilleure compréhension du rôle de la femme comme leader politique légitime. Niveau de référence : TBD Cible : 75%</p>	Enquête de perception																	
		<p>Produit 2.1 Les capacités des femmes élues et dans les institutions nationales sont renforcées.</p> <p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer et mettre en œuvre un Programme de formation à la vie politique et au leadership pour les femmes élues ; - ; - Organiser des forums d'échanges entre les femmes politiques de différents partis politiques à différents niveaux pour favoriser le rapprochement entre partis politiques - Appuyer le Caucus des Femmes Parlementaires pour renforcer leur capacités d'influer sur les législations ; - Appuyer la révision des textes favorisant une participation accrue des femmes auprès du Parlement, du Gouvernement, de l'administration locale et des partis politiques et l'Autorité Nationale des Elections ; - Appuyer la consultation et formation des chefs de partis politiques pour une participation accrue des femmes dans la vie politique. 	<p>Indicateur de produit 2.1.1 Nombre de femmes élues et issues des institutions nationales formées Niveau de référence : % TBD (11 (Parlement)) Cible : 80% des femmes issues du leadership des institutions gouvernementales</p>	Rapport de formation Liste de présence Module de formation		X	X	X	X	X										
<p>Indicateur de produit 2.1.2 Pourcentage des femmes formées dont les capacités sont renforcées Niveau de référence : A déterminer Cible : A déterminer</p>	Synthèse des rapports d'évaluation de fin de formation					X							X							
<p>Indicateur de produit 2.1.3 - Le nouveau Caucus des femmes parlementaires est et son Secrétariat sont appuyés et fonctionnel. Niveau de référence : 0 caucus Cible : 1 caucus crée</p>	MoU Rapport d'activités, Rapport d'appui technique		X	X	X	X	X	X	X	X										

	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer et renforcer la participation des femmes aux fora et conférences au niveau communautaire, national, sous régional et international sur la paix - Appuyer les sessions de formation, perfectionnement professionnel et de mentorat pour les femmes dans la fonction publique 																		
	<p>Produit 2.2 La participation des organisations féminines engagées au processus de dialogue politique et réconciliation nationale s'est renforcée.</p> <p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer 5 initiatives des réseaux de femmes médiatrices au niveau communautaire pour renforcer le dialogue intercommunautaire et consolider la paix ; - Promouvoir 7 initiatives de cohésion sociale entre les femmes retournées, rapatriées, déplacées et les populations hôtes ; - Renforcer les capacités techniques des leaders des réseaux d'organisations féminines en matière de plaidoyer, dialogue, réconciliation, et lobbying sur le rôle et la place des femmes comme actrice de paix ; - Appui à la représentation des femmes aux Comités Locaux de Paix. 	<p>Indicateur de produit 2.2.1 Un réseau de femmes engagé et actif dans le processus de dialogue politique et de réconciliation nationale Niveau de référence :0 Cible : Un réseau créé et fonctionnel</p>	Existence textes, statut, documents relatifs à la création organisations faitière	X	X	X	X	X	X	X	X								
		<p>Indicateur de produit 2.2.2 % de leaders d'organisations féminines engagés dans le dialogue politique Niveau de référence : TBD Cible : 10%</p>	Rapport indiquant le niveau de participation des femmes dans les consultations politiques	X	X	X	X	X	X	X	X								
		<p>Indicateur de produit 2.2.3 % accrue des initiatives conduites par les organisations féminines qui promeuvent la réconciliation coexistence pacifique et cohésion sociale Niveau de référence: TBD Cible : 30%</p>	Rapport d'activité des initiatives menées		X	X	X	X	X	X	X								
Description du résultat 3 : Le leadership féminin est promu dans le cadre de la gouvernance communautaire.		<p>Indicateur de résultat 3 a Amélioration de la représentation et du leadership des femmes dans les initiatives communautaires de cohésion sociale et de réduction de la violence Niveau de référence : TBD Cible : 30%</p>	Rapport d'activités de sensibilisation Rapport de nomination au sein des comités locaux de paix																
		<p>Indicateur de résultat 3 b : nombre de réseaux de jeunes filles leaders renforcés Niveau de référence : 1 réseau existant à Bangui Cible : Nombre de réseaux dans les 5 préfectures cibles</p>	Rapport d'activités Rapport de réunion de création, Plan d'action du réseau																

	<p>Produit 3.1 Les organisations féminines, au niveau communautaire, sont appuyées pour mieux contribuer à la résolution pacifique des conflits et dans la gouvernance communautaire.</p> <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser (appuyer) une étude d'évaluation des contraintes des femmes dans les organisations à caractère économique à exercer le leadership au sein de leur communauté ; - Appuyer les initiatives des associations des femmes à caractère économique en soutien à la promotion de la paix et la cohésion sociale ; - Renforcer les capacités des groupes/associations féminines à caractère économique en matière de leadership par l'accès à la communication et l'information et un accompagnement et un appui technique rapprochés ; - Appuyer la redynamisation d'une plateforme nationale fonctionnelle des femmes leaders, au niveau national, provincial et départemental ; - Elaborer et mettre en place une campagne de sensibilisation et d'éducation civique des femmes rurales sur leurs droits en général et à ceux d'élire et de se faire élire en particulier. 	<p>Indicateur de produit 3.1.1 % des femmes participants dans les organes de gestion de la vie communautaire Niveau de référence : TBD Cible : 30%</p> <p>Indicateur de produit 2.1.2 Nombre de forums de discussions organisés au niveau communautaire entre les femmes leaders politiques et des organisations communautaires Niveau de référence : 0 Cible : 5 forums de discussions.</p> <p>Indicateur de produit 2.1.3 Nombre de campagne d'éducation à la citoyenneté Niveau de référence : Cible: 27 (16 préfectures + 11 arrondissements de Bangui)</p>	<p>Rapport de sensibilisation Rapport réunion de plaidoyer Liste de composition des comités de gouvernance communautaire.</p> <p>Rapport de Forums Rapport de missions des parlementaires.</p> <p>Rapport d'activités Nombre d'événements médiatisés</p>	X	X	X	X	X	X	X		
	<p>Produit 3.2 Les jeunes filles sont mieux impliquées dans les initiatives de consolidation de la paix.</p> <p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la mise en place des clubs d'écoutes DIMITRA pour les jeunes filles pour développer leurs capacités en matière de leadership et de gestion de conflit ; - Appuyer les initiatives des jeunes filles engagées dans la prévention et la gestion des conflits intercommunautaires ainsi que dans les efforts de réconciliation nationale ; - Appuyer la redynamisation d'une plateforme nationale des jeunes filles leaders agentes de changement communautaire, au niveau national, provincial et départemental. 	<p>Indicateur de produit 3.2.1 Nombre de jeunes filles formées au leadership et à la prévention et gestion des conflits Niveau de référence : 50 Cible : 300</p> <p>Indicateur de produit 3.2.2 Nombre d'initiatives communautaires des réseaux des jeunes filles soutenues en faveur de la consolidation de la paix Niveau de référence : 1 (campagne lutte contre violence) Cible : 5 autres initiatives</p>	<p>Rapport de formation Feuille de présence.</p> <p>Rapport d'activités de réalisation de l'initiative</p>	X	X	X	X	X	X	X		

Annexe 3 : Liste des documents consultés

1. Cadre des résultats du programme conjoint
2. De Vaus D. 2001. Research Design in Social Research. Sage Publication, London (Ltd). 148p.
3. Document du projet genre (document de programme conjoint)
4. Les principes directeurs de l'OECD sont disponibles à :
www.oecd.org/development/evaluation/2755284.pdf
5. Normes et Standards UNEG (2016): www.unevaluation.org/document/download/2601 (Consulté le 20 décembre 2019).
6. Plan Cadre des Nations Unies (PNUAD/UNDAF 2014-2019)
7. Rapport final du projet conjoint « Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix en République Centrafricaine- novembre 2018 »
8. Rapport semestriel du projet conjoint « Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix en République Centrafricaine- Juin 2019 »
9. Rapport diagnostic sur les lois discriminatoires à l'égard des femmes en RCA
10. Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action national de la resolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies et les résolutions connexes en RCA,
- 11. Lois et conventions africaines**
 - Convention et traités de l'Union Africaine ?
 - Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, Kampala, 22-23 octobre 2009 ? ;
 - Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples, Nairobi, Kenya, 1981 ;
 - Protocole relatif à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples, portant création d'une Cours Africaine des droits de l'homme et des peuples, Ouagadougou, juin 1998 ? ;
 - Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, Addis-Abéba, 10 sept 1969.
- 12. Textes et Lois nationaux qui visent la promotion du leadership féminin en RCA:**
 - L'Ordonnance N°66/16 du 22 février 1966 Abolissant la Pratique de l'Excision en RCA;
 - L'Ordonnance 66/25 du 31 mars 1966 portant Suppression de la Dot exigée par la famille de la future épouse et qui conditionnait le mariage traditionnel en RCA;
 - L'Ordonnance 66/26 du 31 mars 1966 relative à la promotion de la Jeune Fille qui visait à encourager les filles à poursuivre des études le plus longtemps possible en RCA;
 - L'Ordonnance 67/130 du 17 avril 1967 remettant à leur famille toute écolière en état de grossesse a été jugée injuste par l'Union des Femmes Centrafricaines (UFCA) ;
 - Constitution de la République centrafricaine, 2016 ;
 - Loi sur la parité de Novembre 2016.
 - Loi n°06.005 du 20 juin 2006 Bangayassi relative à la santé de la reproduction.

- Loi n°06.032 du 27 décembre 2006, portant protection de la Femme contre la violence en République Centrafricaine.
- Politique Nationale de Promotion de l'Égalité et de l'Équité, Novembre 2005.
- Plan d'Action de la Politique Nationale de Promotion de l'Égalité et de l'Équité, Juillet 2007.

13. Rapports et études

- Banque Africaine pour le Développement (Zéneb TOURE), Profil Genre de la République Centrafricaine, Novembre 2011.
- Association AZUR Développement et la Sexual Rights Initiative : Rapport sur la République Centrafricaine (RCA), 5me Session – Examen Périodique Universel – Mai 2009.
- ONUfemme RCA: Rapport sur le Développement Humain en Afrique 2016.
- Human Rights Watch: Centrafrique: la double peine des femmes violées - octobre 2017.
- ONU : Rapport du Secrétaire général (S/2019/498) sur la République centrafricaine.
- Banque Mondiale : étude diagnostique sur la situation du genre en République Centrafricaine, juillet 2012.
- République Centrafricaine : rapport sur les droits de l'homme en RCA, 2014.

Annexe 4 : Liste des personnes consultées durant la phase de démarrage

No	Noms et prénoms	Fonction	Organisations
1	Jean-Jacques Anderson N'GBARAMOU	Chargé de suivi et Evaluation	ONU FEMME -RCA
2	Kévin Tanguy Demanou	Gender and Governance Program Manager	
3	Cyuma MBAYIHA	Spécialiste d'évaluation	ONU Femmes, Bureau Régional, Dakar

Annexe 5 : Calendrier détaillé de la mission

EVALUATION FINALE DU PROGRAMME CONJOINT

Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix en République Centrafricaine

Plan de travail

(09/12/2019 – 28/02/2020)

Equipe de consultants

- Serge Eric Yakeu (CE), Consultant International (Chef d'équipe)
- Boniface Nzonikoua (PhD), National Consultant

Dates	Activités
09/12/19	Finalisation des termes contractuels (Domicile)
10/12/19	Rencontre initiale entre Consultants et ONUFemmes (virtuelle)
16/12/19	Partage des documents pour le desk review
24/12/19	Soumission du rapport de démarrage (Domicile)
03/01/20	Réception des commentaires du groupe de référence (Domicile)
07/01/20	Soumission version finale du rapport de démarrage (Domicile)
11 - 12/01/20	Voyage aller et arrivée du Chef d'équipe à Bangui (Ottawa – Bangui)
13/01/20	Rencontre de briefing des consultants par l'équipe du programme (ONUFemmes) à Bangui
13 – 22/01/20	Collecte des données primaires à Bangui (Liste des parties prenantes à développer par l'équipe du programme à Bangui)
23/01/20	Recap et synthèse, préparation de l'atelier de débriefing sur les résultats préliminaires à Bangui
24/01/20	Atelier de présentation des résultats préliminaires à Bangui
24 ou 25/01/20	Retour du Chef d'équipe
27/01 – 08/02/20	Analyse des données, Production et soumission du rapport final provisoire de l'évaluation
20/02/20	Réception des commentaires du groupe de référence
28/02/20	Intégration des commentaires du groupe de référence et soumission du rapport final d'évaluation

Annexe 6 : Outils de collecte des données primaires

Guide d'entretien pour Gouvernement

(Liste des participants à insérer en annexe)

Ce questionnaire a été développé pour collecter votre opinion sur l'évaluation finale du Projet Genre (objectifs à rappeler aux participants). Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées uniquement pour pousser la réflexion sur l'impact et les leçons apprises du projet afin d'améliorer l'efficacité des interventions futures

Date: _____

Nom & prénom: _____ Fonction: _____

Organisation: _____

Pertinence

1. Dans quelle mesure les différentes composantes assurent-elles la cohérence et la complémentarité entre elles mais aussi avec les interventions d'autres acteurs des mêmes secteurs?
2. Le projet s'est-il préoccupé de la cohérence de ses interventions avec d'autres cadres de programmation ?
3. Le Programme Conjoint est-il aligné aux politique (s) nationales (s) ? est-il adapté aux besoins des femmes centrafricaines ?
4. Les activités et les résultats convergent-ils avec les objectifs du programme préalablement définis ?
5. Dans quelle mesure les effets sont-ils demeurés pertinents par rapport à l'évolution du contexte de mise en œuvre du projet ?

Efficacité

1. Dans quelle mesure la réalisation des effets a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés (i) à la consolidation de la paix (RCPCA), UNDAF+ et les ODD ?
2. Est-ce que le système de gestion de risque au sein du projet est développé et fonctionnel ?
3. Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Quelles en sont les raisons de la réalisation ou non-réalisation ?
4. Quels changements le programme a-t-il apportés dans les différents aspects du dispositif national juridique et politique de prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre ?

Efficiences

1. Le programme dispose-t-il de mécanismes de contrôle efficaces pour mesurer les progrès vers les résultats ?
2. Dans quelle mesure les composantes du programme conjoint étaient-elles coordonnées pour réaliser de façon conjointe les résultats attendus ?
3. Le projet a-t-il fonctionné avec l'effectif adéquat de personnel, les compétences requises et selon une bonne distribution de tâche ?

4. Quelles mesures ont été prises pour que les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) soient utilisées efficacement et converties en résultats concrets, en particulier relativement à la structure de gouvernance du programme ?

Durabilité

1. Quelles sont les perspectives nationales de continuité du programme conjoint au-delà du cycle de vie de ce dernier ?
2. Dans quelle mesure le programme conjoint a-t-il réussi à changer les perceptions et comportements ayant trait aux violences basées sur le genre ?
3. À quel point les différents partenariats entre les Agences récipiendaires et les entités gouvernementales y compris les organisations de la société civile ont-ils conduit à des changements durables dans la perspective des objectifs du projet conjoint ?
4. Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l'initiative du programme conjoint, au niveau local et national ?
5. Dans quelle mesure le programme a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ?
6. De quelle manière le programme pourrait-il avoir de meilleures chances de durabilité ?

Genre, Equité et droits humains

1. Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ?
2. De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes et des groupes marginalisés ?
3. Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale ?

MERCI POUR VOTRE AIMABLE PARTICIPATION !

Guide d'entretien pour Agences du SUN

(Liste des participants à insérer en annexe)

Ce questionnaire a été développé pour collecter votre opinion sur l'évaluation finale du Projet Genre (objectifs à rappeler aux participants). Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées uniquement pour pousser la réflexion sur l'impact et les leçons apprises du projet afin d'améliorer l'efficacité des interventions futures

Date: _____

Nom & prénom: _____ **Fonction:** _____

Organisation: _____

Pertinence

1. Dans quelle mesure les différentes composantes assurent-elles la cohérence et la complémentarité entre elles mais aussi avec les interventions d'autres acteurs des mêmes secteurs?
2. Le projet s'est-il préoccupé de la cohérence de ses interventions avec d'autres cadres de programmation ?
3. Le Programme Conjoint est-il aligné aux politique (s) nationales (s) ? est-il adapté aux besoins des femmes centrafricaines ?
4. Dans quelle mesure les effets sont-ils demeurés pertinents par rapport à l'évolution du contexte de mise en œuvre du projet ?

Efficacité

1. Dans quelle mesure la réalisation des effets a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés (i) à la consolidation de la paix (RCPCA), UNDAF+ et les ODD ?
2. Est-ce que le système de gestion de risque au sein du projet est développé et fonctionnel ?
3. Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Quelles en sont les raisons de la réalisation ou non-réalisation ?
4. Quels changements le programme a-t-il apportés dans les différents aspects du dispositif national juridique et politique de prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre ?

Efficiences

1. Le programme dispose-t-il de mécanismes de contrôle efficaces pour mesurer les progrès vers les résultats ?
2. Dans quelle mesure les composantes du programme conjoint étaient-elles coordonnées pour réaliser de façon conjointe les résultats attendus ?
3. Le projet a-t-il fonctionné avec l'effectif adéquat de personnel, les compétences requises et selon une bonne distribution de tâche ?
4. Quelles mesures ont été prises pour que les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) soient utilisées efficacement et converties en résultats concrets, en particulier relativement à la structure de gouvernance du programme ?

Durabilité

1. Quelles sont les perspectives nationales de continuité du programme conjoint au-delà du cycle de vie de ce dernier ?
2. Dans quelle mesure le programme conjoint a-t-il réussi à changer les perceptions et comportements ayant trait aux violences basées sur le genre ?
3. À quel point les différents partenariats entre les Agences récipiendaires et les entités gouvernementales y compris les organisations de la société civile ont-ils conduit à des changements durables dans la perspective des objectifs du projet conjoint ?
4. Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l'initiative du programme conjoint, au niveau local et national ?
5. Dans quelle mesure le programme a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ?
6. De quelle manière le programme pourrait-il avoir de meilleures chances de durabilité ?

Genre, Equité et droits humains

1. Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ?
2. De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes et des groupes marginalisés ?
3. Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale ?

MERCI POUR VOTRE AIMABLE PARTICIPATION !

Guide d'entretien pour Entretiens de groupes avec ONGs et Organisation de la Société Civile (Groupes et organisations de femmes en RCA)

(Liste des participants à insérer en annexe)

Ce questionnaire a été développé pour collecter votre opinion sur l'évaluation finale du Projet Genre (objectifs à rappeler aux participants). Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées uniquement pour pousser la réflexion sur l'impact et les leçons apprises du projet afin d'améliorer l'efficacité des interventions futures

Date: _____

Organisation: _____

Introduction

1. Quels sont les défis les plus vivants rencontrés par la communauté ? Par exemple. Pour femmes et jeunes filles ?
2. Qui sont les plus vulnérables et pourquoi ?
3. Comment ces défis ont-ils changé au cours des cinq dernières années ?
4. Quel type de soutien avez-vous reçu au cours des cinq dernières années ? Par qui ?
5. Qui contrôle les ressources dans votre communauté ? Et pourquoi ?
6. Existe-t-il des barrières culturelles au changement ?

Appréciation du projet

1. Le projet a-t-il répondu à vos besoins ? Si oui comment? Si non, pourquoi ?
2. dans quelle mesure les activités et les résultats convergent-ils avec les objectifs du programme préalablement définis ?
3. Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Quelles en sont les raisons de la réalisation ou non-réalisation ?
4. Qu'est-ce qui a changé par rapport à l'évolution du contexte de mise en œuvre du projet ?
5. Le programme dispose-t-il de mécanismes de contrôle efficaces pour mesurer les progrès vers les résultats ?
6. Dans quelle mesure les composantes du programme conjoint étaient-elles coordonnées pour réaliser de façon conjointe les résultats attendus ?
7. Quelles sont les perspectives nationales de continuité du programme conjoint au-delà du cycle de vie de ce dernier ?
8. Dans quelle mesure le programme conjoint a-t-il réussi à changer les perceptions et comportements ayant trait aux violences basées sur le genre ?
9. Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l'initiative du programme conjoint, au niveau local et national ?
10. De quelle manière le programme pourrait-il avoir de meilleures chances de durabilité ?
11. De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes et des groupes marginalisés ?
12. Le projet a-t-il pris en compte la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale ?

MERCI POUR VOTRE AIMABLE PARTICIPATION !

Checklist structurée pour visites et observations de terrain *(Avec photographies des réalisations physiques si existantes)*

Date : _____

Région : _____ Commune : _____ Localité : _____

NB: Les observations seront complétées si et seulement si les visites de terrain sont envisageables.

Ob1.

Ob2.

Ob3.

Ob4.

Ob5.

Ob6.

Ob7.

Ob8. Autres observations spécifiques (A compléter)

- Contrats (Collaboration)
- Autres observations importantes
- Commentaires sur les observations

Annexe 7 : Matrice d'évaluation

Critères d'évaluation	Questions d'évaluation	Sous-questions	Indicateurs de résultats	Sources des données	Méthodes de collecte et d'analyse	Hypothèses
Pertinence	Dans quelle mesure les différentes composantes assurent-elles la cohérence et la complémentarité entre elles mais aussi avec les interventions d'autres acteurs des mêmes secteurs?	Le projet s'est-il préoccupé de la cohérence de ses interventions avec d'autres cadres de programmation ?	Degré de cohérence avérée entre les interventions du projet et cadre de programmation	<ul style="list-style-type: none"> - Documents projet et rapports - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse secondaire - Analyse de contenu et Triangulation 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des parties prenantes à la conception du projet - Motivation manifeste du gouvernement à soutenir les interventions du projet - Cadre du projet aligné aux priorités nationales en matière de promotion de la participation politique et du leadership des femmes
		Le projet s'est-il préoccupé de la complémentarité de ses interventions avec les autres acteurs de mêmes secteurs ?	Degré de complémentarité entre les interventions du project et ceux des autres acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Documents projet et rapports - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse secondaire - Analyse de contenu et Triangulation 	
	Le Programme Conjoint est-il aligné aux politique (s) nationales (s) ? est-il adapté aux besoins des femmes centrafricaines ?	Le programme conjoint est-il aligné aux politiques nationales en matière de promotion de la participation politique et de leadership des femmes ?	Alignement avéré entre les interventions du programme et les politiques nationales existantes en la matière	<ul style="list-style-type: none"> - Documents projet, rapports et Politiques nationales - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires - Entretiens de groupes 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse secondaire - Analyse de contenu et Triangulation 	
		Les activités et les résultats convergent-ils avec les objectifs du programme préalablement définis ?	Degré de convergence des activités aux objectifs du programme	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse secondaire - Analyse de contenu et Triangulation 	
		L'intervention répond-elle aux problèmes identifiés (besoins des femmes et filles) ?	Variation du nombre de femmes et/ou groupes de femmes soient intégrés dans le gouvernement, les	<ul style="list-style-type: none"> - Documents projet - Entretiens de groupes (FG) 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews - Exploration /Analyse secondaire 	

			instances nationales, et impliquées en politique	- Entretiens Equipe programme, gouvernements, et partenaires	- Triangulation	
	Dans quelle mesure les effets sont-ils demeurés pertinents par rapport à l'évolution du contexte de mise en œuvre du projet ?	Les effets attendus du projet ont-ils évolué et pertinents par rapport au contexte de mise en œuvre en RCA ?	Variation des effets attendus du projet vis-à-vis du contexte actuel en RCA	- Documents projet, rapports et Politiques nationales - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire	
Efficacité	Dans quelle mesure la réalisation des effets a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés à la consolidation de la paix (RCPCA), UNDAF+ et les ODD ?	Dans quelle mesure la réalisation des effets a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés à la consolidation de la paix (RCPCA) ?	- Nombre de femmes ou réseau de femmes engagé et actif dans le processus de dialogue politique et de réconciliation nationale - % de leaders d'organisations féminines engagés dans le dialogue politique	- Documents et politiques nationales - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse secondaire - Analyse de contenu et Triangulation	- Ressources financières et humaines effectivement mobilisées et gérées efficacement - Niveau de sécurité propice pour la mise en œuvre des activités du projet - Respect des engagements entre les parties prenantes
		Dans quelle mesure la réalisation des effets a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés au UNDAF ?	Niveau de réalisation des effets du projet vis-à-vis des objectifs de l'UNDAF	- Documents et rapports UN, - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse secondaire - Analyse de contenu et Triangulation	
		Dans quelle mesure la réalisation des effets a-t-elle contribué à l'atteinte des objectifs liés aux ODD ?	Niveau de réalisation des effets du projet vis-à-vis des ODDs	- Documents et rapports UN, - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse secondaire - Analyse de contenu et Triangulation	
	Est-ce que le système de gestion de risque au sein du projet est développé et fonctionnel ?	Le système de gestion des risques a-t-il été mise à profit ? si oui comment ?	Degré de prise en compte du système de gestion des risques dans la mise en œuvre du projet	- Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Triangulation	
		Dans quelle mesure les résultats	- Nombre de textes juridiques révisés pour	- Entretiens Equipe programme,	- Interviews	

	Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Quelles en sont les raisons de la réalisation ou non-réalisation ?	escomptés ont-ils été réalisés ?	<p>promouvoir l'égalité de sexes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de femmes et différents groupes ou plateformes de femmes fonctionnelles dont les capacités sont renforcées - % accrue des femmes leaders membres des plateformes ciblées qui s'engagent dans les initiatives politiques et citoyennes - Amélioration de la représentation et du leadership des femmes dans les initiatives communautaires de cohésion sociale et de réduction de la violence 	<p>gouvernements, partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretiens de groupes - Visites exploratoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Exploration /Analyse secondaire - Triangulation 	
		Quelles sont les facteurs positifs qui ont contribué à leur réalisation ?	Liste des facteurs positifs identifiés et décrites	<ul style="list-style-type: none"> - Documents et rapports projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation 	
		Quels sont les facteurs négatifs ayant influencés la réalisation des résultats attendus ?	Liste des facteurs négatifs identifiés et décrites	<ul style="list-style-type: none"> - Documents et rapports projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation 	
	Quels changements le programme a-t-il apportés dans les différents aspects du dispositif national juridique et politique de prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre ?	Quels sont les changements apportés par le programme aux dispositifs juridique et politique nationaux de prévention et réponse aux violences basées sur le genre ?	Liste des effets attribuables au projet	<ul style="list-style-type: none"> - Documents projet, rapports et Politiques nationales - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation 	
Efficienc	Le programme dispose-t-il de mécanismes de contrôle efficaces pour mesurer les progrès vers les résultats ?	Dans quelle mesure les composantes du programme conjoint étaient-elles été coordonnées pour réaliser de façon	Degré de coordination entre les composantes du programme	<ul style="list-style-type: none"> - Documents projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation 	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanisme de coordination fonctionnel - Ressources financières

		conjointe les résultats attendus ?				effectivement mobilisées - Appui permanent du gouvernement	
		Dans quelle mesure les synergies existantes ont-elles contribué aux progrès accomplis ?	Nombre de synergies développées et attribuables au projet	- Documents projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Interviews - Analyse de contenu et Triangulation		
		Quelles mesures ont été prises pour que les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) soient utilisées efficacement et converties en résultats concrets, en particulier relativement à la structure de gouvernance du programme ?	Le projet a-t-il fonctionné avec l'effectif adéquat de personnel, les compétences requises et selon une bonne distribution de tâche ?	- Nombre et profil du personnel existant - Variation du personnel au cours de la vie du projet	- Documents projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires		- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation
		Dans quelle mesure les ressources du projet ont-elles été utilisées pour la réalisation des résultats escomptés ?	Niveau de ressources vis-à-vis des besoins du projet (activités)	- Documents projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire		
		Les ressources du projet ont-elles été jugées suffisantes au regard des activités du projet ?	Dans quelle mesure les ressources ont-elles été adéquates et adaptées aux activités du projet ?	Typologie et répartition des ressources aux activités du projet	- Documents projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires		- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation
Durabilité	Quelles sont les perspectives nationales de continuité du programme conjoint au-delà du cycle de vie de ce dernier ?	Existe-t-il un mécanisme de durabilité des acquis du projet ?	Mécanisme de durabilité existante et fonctionnel	- Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Triangulation	- Stabilité politique - Stabilité sécuritaire	
		Dans quelle mesure le programme a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ?	Nombre de synergies entre intervenants impliqués dans la mise en œuvre du projet	- Documents projet, rapports et Politiques nationales - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation		

Dans quelle mesure le programme conjoint a-t-il réussi à changer les perceptions et comportements ayant trait aux violences basées sur le genre ?	Quelles sont les changements durables attribuables au projet ?	Liste et nature des changements probables	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires - Entretiens de groupes 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Triangulation
À quel point les différents partenariats entre les Agences récipiendaires et les entités gouvernementales y compris les organisations de la société civile ont-ils conduit à des changements durables dans la perspective des objectifs du projet conjoint ?	Dans quelle mesure les différents partenariats entre les Agences récipiendaires ont-ils conduit à des changements durables du projet ?	Liste des changements durables attribuables aux partenariats entre les agences SUN	<ul style="list-style-type: none"> - Documents projet et partenaires - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation
	Dans quelle mesure les différents partenariats entre les entités gouvernementales y compris les organisations de la société civile ont-ils conduit à des changements durables du projet?	Liste des changements durables attribuables aux partenariats entre les entités gouvernementales et OSCs	<ul style="list-style-type: none"> - Documents et rapports projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation
Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l'initiative du programme conjoint, au niveau local et national ?	Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables au niveau local ?	Liste et nature des éléments probants susceptibles de conduire aux transformations durables au niveau local	<ul style="list-style-type: none"> - Documents projet, rapports et Politiques nationales - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation
	Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables au niveau national ?	Liste et nature des éléments probants susceptibles de conduire aux transformations durables au niveau national	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires - Entretiens de groupes 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation
De quelle manière le programme pourrait-il avoir de meilleures chances de durabilité ?	Quelle aurait été la meilleure approche d'intervention pour assurer plus de	Approche potentiellement adaptée et réalisable dans le temps	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires - Entretiens de groupes 	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Triangulation

		durabilité aux acquis du projet ?				
Genre, Equité et Droits humains	Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ?	Le projet a-t-il intégré les principes d'égalité des sexes dans sa conception et sa mise œuvre ?	Degré d'intégration des principes d'égalité des sexes dans la conception et mise en œuvre du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Documents projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires - Entretiens de groupes 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation 	<ul style="list-style-type: none"> - Stabilité politique - Engagement effectif des femmes et groupes de leaders femmes - Engagement et participation des groupes vulnérables (marginalisés)
	De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre, la situation des femmes et des groupes marginalisés ?	De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes de l'inégalité de genre ?	Stratégie de gestion des causes d'inégalité de genre	<ul style="list-style-type: none"> - Documents projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires - Entretiens de groupes 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation 	
		De quelle façon le projet a-t-il résolu les causes profondes d'implication des groupes marginalisés ?	Stratégie de gestion des besoins des groupes marginalisés	<ul style="list-style-type: none"> - Documents et rapports projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires - Entretiens de groupes 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation 	
	Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / nationale ?	Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la l'inclusion nationale ?	Degré de considération des principes de droits humains et d'efficacité du développement à l'inclusion nationale	<ul style="list-style-type: none"> - Documents projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation 	
Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la redevabilité / nationale ?		Degré de considération des principes de droits humains et d'efficacité du développement à la redevabilité nationale	<ul style="list-style-type: none"> - Documents et rapports projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Analyse de contenu et Triangulation 		

Annexe 8 : Profils des Consultants

Serge Eric Yakeu (CE), Consultant International (Chef d'équipe)

Serge Eric est un Évaluateur Accrédité (CE) et parfaitement bilingue (Français et Anglais). Pendant plus de 15 ans, il a mené des évaluations en Afrique, en Europe, en Amérique du Nord, au Moyen-Orient et en Asie, dans divers environnements, notamment les villes, les villages, les forêts, le Sahel et la savane. Il a collaboré avec des parties prenantes à plusieurs niveaux, y compris des organisations communautaires, des donateurs / bailleurs de fonds tels que l'USAID, les Affaires Mondiales Canada, l'UE ; des hauts responsables des missions diplomatiques, des agences gouvernementales, des agences partenaires et des agences du système des Nations Unies telles que le FIDA au Tchad et au Sénégal; La FAO au Tchad, au Cameroun, en RD Congo, au Lesotho et en Tanzanie; l'ONUDI au Tchad et en Autriche; l'OCDE aux Philippines et Allemagne; l'USAID au Mali; l'ILPRI au Mali; l'ICRAF au Cameroun et au Congo; L'UNESCO au Ghana, au Nigeria, en Tanzanie et en France; le BIT au Sénégal et au Cameroun; l'ONU Femmes en RCA et au Cameroun ou encore le PAM en Italie et au Cameroun, et avec l'UNICEF au Burkina Faso, Libéria, Nigeria, Guinée Bissau, Sénégal, et Côte d'Ivoire. Serge Eric a dirigé la conception et la mise en œuvre de plusieurs études et évaluations dans plus de 55 pays dans le monde entier et dans des environnements complexes et humanitaires, individuellement ou en équipe. Il a travaillé dans 24 pays d'Afrique, 7 d'Europe, 3 d'Asie, 3 du Moyen-Orient et 2 pays de l'Amérique du Nord. Il a également partagé des connaissances en matière d'évaluation en Amérique latine (Mexique et Brésil) et dans les Caraïbes (Barbades, Haiti et Trinidad & Tobago). La plupart des travaux nécessitaient une sensibilité culturelle, une éthique et la connaissance des normes pratiques très fortes. Avec sa capacité à gérer les approches participatives en plus de ses connaissances et de ses compétences en leadership, il s'adapte facilement à différents environnements culturels.

En outre, il est très actif en tant que Conseiller pour l'émancipation des jeunes afin de les intégrer dans le domaine de l'évaluation, en particulier au sein de réseaux professionnels tels que l'Association Africaine d'Evaluation (AfrEA) où il a exercé les fonctions de président, l'Association Camerounaise pour le développement de l'Evaluation (CaDEA) où il a animé plusieurs ateliers de formation en évaluation, la Société Canadienne d'Evaluation (SCÉ) où il a offert des webinaires sur l'évaluation participative et sert de Révisseur Scientifique au Journal Canadien d'Evaluation, l'Association International pour le Développement de l'Evaluation (IDEAS) où il est membre à vie et a facilité plusieurs ateliers de formation, l'Association Canadienne pour les Professionnels du Développement International (CAIDP) et le réseau « EvalIndigenous » de l'Initiative EvalPartners où il est le Président depuis janvier 2019 en Nouvelle Zélande.

Son parcours académique couvre un Double Master International en Sciences du Développement Rural en Belgique conjointement avec l'Université de Pise (Italie), Wageningen (Pays-Bas), l'université de Humboldt en Allemagne, et Rennes en France ; une Maîtrise en méthodologie de la recherche et statistiques (Wageningen au Pays-Bas), un Diplôme d'Ingénieur agronome spécialisé en Économie Agricole et Sociologie Rurale, et une License en Biochimie option nutrition humaine (Cameroun). Serge Eric possède une douzaine de certificats internationaux en coopération internationale (coopération Nord / Sud), en méthodologies de recherche en sciences sociales, en planification et évaluation du développement, en genre et équité.

Expertise: planification et projet / gestion de programme, assistance humanitaire, évaluation de la vulnérabilité et renforcement de la résilience, initiatives de consolidation de la paix et de transition, développement communautaire, développement agricole et rural, analyse de la chaîne de valeur, inclusion financière et aide aux petites subventions, évaluation des capacités, initiatives en matière d'éducation et de formation professionnelle, politiques de réduction de la pauvreté, sécurité alimentaire et nutrition, évaluation axée sur le genre et l'équité, économie de l'environnement et gestion des ressources naturelles.

Pour plus de détails sur son profile, références disponibles à : <https://www.linkedin.com/in/serge-eric-yakeu-djjam-lab15140/>

Boniface Nzonikoua (PhD), Consultant National

Ses qualifications universitaires comprennent un Doctorat en sociologie de Développement à l'université de Toulouse – France, d'un DESS en Gestion et Evaluation de projet, et d'un DEA en Communication.

Il dirige depuis plusieurs années sa propre structure dénommée Centre de Recherche et d'Appui au Développement (CRAD). En partenariat avec collaborateurs internationaux et nationaux, il a travaillé sur plusieurs dossiers avec les Nations Unies et l'Union Européenne dont: i) L'Evaluation Cadre Programmatique de Coopération PNUD-RCA; ii) L'Evaluation finale Projet «Appui au Système de santé», UNFPA-RCA; iii) L'Evaluation programme de communication et de plaidoyer UNFPA-RCA; iv) L'Evaluation finale projet conjoint «Appui aux filles libres en RCA»; v) L'Evaluation projet « Information et Communication sur la REDD+ et le changement climatique-Bassin Congo; vi) l'Evaluation Programme PDD UE; vii) Evaluation projet régional «Mise en Œuvre de l'APV dans le bassin du Congo; viii) l'Evaluation de l'Accord de Partenariat Volontaire UE et RCA.

Il bénéficie d'une large expérience à travers les formations suivantes :

- Formation sur la réforme foncière et la gouvernance responsable du foncier selon les directives de la FAO, Douala, 2013, Financée par GIZ, Cameroun ;
- Formation sur le CLIP (Consentement Libre Informé Préalable) à la mise en œuvre des projets REDD+ et de gestion durable des ressources naturelles, Kinshasa, Boma (Réserve de Luki), 2011, RDC;
- Formation sur le processus REDD et sa faisabilité sociale dans le bassin du Congo, Forest Trends, Goma Novembre 2010, RDC ;
- Formation en Plaidoyer sur la lutte contre les tracasseries administratives et policières le long du fleuve Congo, organisé par l'USAID, Kisangani, 2007, RDC ;
- Formation sur la gestion et les modes de résolution des conflits liés aux tracasseries administratives et policières le long du fleuve Congo, USAID-RDC, Kinshasa 2005, RDC;
- Formation en COAIT sur l'Analyse des coûts, bénéfices et risques (PCBRA) liées aux options communautaires de conservation, de développement local et de valorisation des ressources naturelles par les collectivités locales, USAID, 2002, Washington DC;
- Formation en Cogestion des ressources naturelles organisées par GTZ, Yaoundé, 2000, Cameroun.
- Formation sur la méthodologie de l'évaluation de l'impact de l'onchocercose et de l'ivermectime en Afrique centrale, organisée par l'OMS, Douala, 2000, Cameroun.
- Formation en Cartographie participative à grande échelle des terroirs et des ressources naturelles, organisée par CARPE-USAID, Yaoundé, 1998, Cameroun.
- Formation sur l'étude des comportements à l'égard de la conservation durable des ressources naturelles, organisée par Biodiversity Support Program, Hararé 1997, Zimbabwe.
- Formation des formateurs en MARP et MAPP organisé par WWF- US à Kango et Mouroundi, 1996, Gabon.
- Communication et Gouvernance des ressources naturelles, Royaume Uni, Wolverhampton, 2015.

Il est aujourd'hui le représentant de l'Afrique centrale auprès de la Banque Africaine pour le Développement en matière de la société civile. Président du Réseau Centrafricain des Evaluateurs (RECEVA), il a réalisé des évaluations avec des collègues de Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad, Togo, Gabon, Cote d'Ivoire.